

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA



DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT

DOCUMENT DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2023



EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

MULTIPLIER LES RETOMBÉES DE L'EXPORTATION

DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT 2023

**Le point sur les risques et occasions climatiques et
notre engagement à atteindre la carboneutralité**

« Notre approche en matière d'action climatique repose sur
notre engagement à atteindre la carboneutralité dans tous nos
secteurs d'activités et dans nos activités d'exploitation d'ici
2050, objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et
de l'Accord de Paris. »

Lorraine Audsley

Chef de la gestion des risques et du développement durable

À propos du présent rapport	3
Présentation	6
Gouvernance	10
Stratégie	12
Gestion du risque	27
Indicateurs et cibles	29
Annexe	35

À PROPOS D'EDC

Exportation et développement Canada (EDC) est une société d'État qui aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir à l'étranger. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC fait partie du portefeuille du commerce international du gouvernement fédéral. Elle compte plusieurs bureaux et représentations au Canada et à l'étranger. Depuis 1944, elle fournit aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, réseaux de relations et solutions financières, dont des prêts, des capitaux propres et des solutions d'assurance – pour prospérer en toute confiance. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité, de la responsabilité et de l'inclusion, tout en veillant à ce que le commerce soit au service de la société et de la planète.

À propos du présent rapport

En 2018, EDC est devenue le premier organisme de crédit à l'exportation au monde et la première société d'État canadienne à annoncer son appui aux recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**. Depuis, nous avons amélioré notre façon de gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques et renforcé la transparence de nos divulgations dans l'intérêt de nos parties prenantes. Ce cinquième rapport poursuit l'harmonisation de nos divulgations aux normes de déclaration actuelles et émergentes.

Notre Divulgence liée au climat 2023 englobe de l'information sur notre gouvernance, notre stratégie et notre gestion des risques climatiques. Le rapport contient aussi de l'information sur nos indicateurs et nos cibles liés au climat, ainsi que sur le bilan global de notre plan pour atteindre la carboneutralité. L'information est présentée conformément à notre **Politique sur la transparence et la divulgation**, qui établit un cadre pour la divulgation des renseignements sur les activités d'EDC, selon une approche conciliant d'une part l'impératif de confidentialité de nos clients et d'autre part, le droit à l'information du public.

Nous sommes fiers de contribuer à aiguillonner l'action climatique et de renforcer notre expertise dans la gestion et la divulgation des risques et occasions climatiques les plus pertinents pour nos activités commerciales et d'exploitation.

Période de déclaration

Le contenu de cette divulgation liée au climat porte sur l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2023, et renvoie aux réalisations notables des périodes antérieures pertinentes à notre parcours dans la lutte contre les changements climatiques.

Publications connexes

La divulgation liée au climat est également un élément clé de notre **rapport annuel intégré**. En outre, nous publions des rapports d'avancement annuels, des stratégies, des politiques, des plans et des rapports intégrés ou individuels qui présentent nos priorités, nos objectifs et nos progrès.

Pour en savoir plus sur nos démarches en faveur de l'action climatique, voir les documents suivants :

- [Politique sur les changements climatiques](#)
- [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#)
- [Cadre d'obligations durables](#)
- [Cadre de financement durable](#)
- [La carboneutralité à EDC d'ici 2050](#)
- [Rapport sur les retombées des obligations durables](#)

Autres documents et divulgations connexes :

Politiques et cadres

- [Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale](#)
- [Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux](#)
- [Politique sur la transparence et la divulgation](#)
- [Politique sur les droits de la personne](#)
- [Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne](#)
- [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#)
- [Plan d'exécution 2019-2022 de la Politique sur les droits de la personne](#)

Planification et rapports d'EDC

- [Stratégie 2030 d'EDC](#)
- [Plans d'entreprise \(résumés\)](#)
- [Rapport annuel intégré 2023](#)
- [Rapport sur les droits de la personne 2023](#)
- [Rapports annuels sur le Compte du Canada](#)
- [Rapports financiers](#)
- [Rapport d'évaluation de l'importance relative 2021](#)
- [Assemblée publique annuelle](#)

FAITS SAILLANTS SUR LE CLIMAT

En 2023, EDC a poursuivi son travail en faveur de l'environnement et fait des progrès des plus encourageants. Voici quelques-uns des faits marquants de l'année en matière de climat.



NOUS AVONS FOURNI PLUS DE 12 MILLIARDS DE DOLLARS

en soutien aux technologies propres en 2023, un montant record qui nous a permis d'atteindre notre objectif deux ans plus tôt que prévu.



NOUS AVONS PARTICIPÉ À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP28)

afin de discuter de grands enjeux ESG avec les organismes de crédit à l'exportation (OCE), le groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, la coalition Export Finance for Future (E3F) et diverses institutions financières.



NOUS AVONS PUBLIÉ UN CADRE DE FINANCEMENT DURABLE

pour faire mieux connaître nos méthodes de suivi et de déclaration du financement durable.



NOUS AVONS CONTRIBUÉ À LA MODERNISATION DE L'ARRANGEMENT

sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public de l'OCDE, qui comprenait notamment l'élargissement de la portée des projets et technologies écoresponsables afin qu'ils profitent de modalités de financement plus avantageuses.



NOUS SOMMES DEVENUS MEMBRE FONDATEUR DE LA NET ZERO EXPORT CREDIT AGENCIES ALLIANCE (NZECA),

une nouvelle initiative de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) qui encourage ses membres à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.



NOUS AVONS PRÉSIDÉ LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CLIMAT DE L'UNION DE BERNE,

un dialogue entre des OCE visant à résoudre les problèmes associés aux changements climatiques et à faciliter la transition vers une économie sobre en carbone.



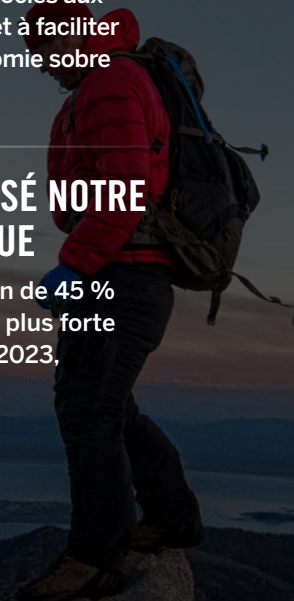
NOUS AVONS PARTICIPÉ À PLUSIEURS CONFÉRENCES SUR LE CLIMAT,

dont le World Biodiversity Summit, le Sommet de la finance durable, la conférence Donner de l'élan à la carboneutralité et le World Energy Transition Summit afin de faire avancer le débat sur des sujets comme la décarbonation, le financement durable et les solutions axées sur la nature.



NOUS AVONS DÉPASSÉ NOTRE OBJECTIF CLIMATIQUE

visant à réduire l'exposition de 45 % dans six de nos secteurs à plus forte intensité de carbone d'ici 2023, comparativement à 2018.



Message de Lorraine Audsley, chef de la gestion des risques et du développement durable

EDC a pour vision stratégique de bâtir une économie canadienne plus résiliente et plus durable pour tous les Canadiens et Canadiennes. Or, l'un des plus grands obstacles à cette vision est le changement climatique.

Il s'agit du problème le plus complexe de notre époque; ses effets sont visibles, mesurables et généralisés, et leur cadence s'accélère. L'urgence d'agir, de ce fait, est toute aussi grande.

Comme l'écrit le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2023 dans son rapport de synthèse présentant les conclusions de ses principaux rapports publiés au cours des cinq dernières années, « il reste peu de temps pour assurer un avenir durable et propice à la vie pour toutes et tous ».

Sachant cela, EDC est déterminée à profiter de son rôle dans le secteur financier mondial pour faciliter le passage à une économie sobre en carbone, tout en aidant les exportateurs canadiens à assurer leur compétitivité et leur viabilité à long terme.

En tant que chef de la gestion des risques et du développement durable, il me revient de soupeser les risques et les occasions pour atteindre ces objectifs. En ce qui a trait au climat, le groupe que je dirige travaille à intégrer les objectifs de carboneutralité d'EDC à la stratégie 2030 et au Cadre de gestion des risques de la Société pour favoriser la prise de décisions judicieuses liées au climat.

En 2023, nous avons également mis à jour un élément central de ce cadre, soit notre [Politique sur les changements climatiques](#), à la lumière de commentaires reçus lors de vastes consultations publiques. La politique révisée comprend des engagements à divulguer nos émissions financées à compter de 2024 et à établir des cibles fondées sur la science pour les secteurs et les produits prioritaires. En outre, notre position sur la question du charbon thermique a été mise à jour afin de clarifier nos engagements concernant ce secteur.

S'ancrant solidement dans ces éléments, notre approche en matière d'action climatique repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans tous nos secteurs d'activités et dans nos activités



« EDC est déterminée à profiter de son rôle dans le secteur financier mondial pour faciliter le passage à une économie sobre en carbone, tout en aidant les exportateurs canadiens à assurer leur compétitivité et leur viabilité à long terme. »

d'exploitation d'ici 2050, objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et de l'Accord de Paris.

Pour y parvenir, nous comptons soutenir les efforts de décarbonation de nos clients, augmenter le capital destiné aux activités visant à accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), établir et atteindre des cibles climatiques intermédiaires et discuter de pratiques exemplaires avec des pairs et des partenaires nationaux et étrangers.

Nous avons franchi une étape importante l'année dernière en lançant notre [Cadre de financement durable](#), qui fait mieux connaître nos méthodes de suivi et de déclaration du financement durable et nos progrès vers la carboneutralité. Ce cadre vise à favoriser l'innovation et la décarbonation tout en aidant nos clients à être plus concurrentiels. Il appuie également grandement l'atteinte de nos cibles fondées sur la science visant la réduction des émissions engendrées par notre portefeuille. Maintenant qu'il est en place, nous sommes impatients de collaborer avec nos partenaires des institutions financières pour déployer d'autres solutions de financement durable.

La COP28 qui s'est tenue en décembre offre un exemple parfait de l'engagement international d'EDC, alors que la Société est devenue membre fondateur de

la NZECA formée par l'ONU, la toute première coalition pour la carboneutralité composée d'institutions financières publiques. Cette coalition veut rendre les économies de ses membres carboneutres d'ici 2050 en contribuant à la décarbonation du commerce international et en mobilisant les secteurs financiers privé et public pour qu'ils entreprennent des actions concertées. En y adhérant, nous contribuons à la mise en place de règles du jeu uniformes qui assureront la compétitivité des entreprises canadiennes dans l'économie de l'avenir et les soutiendront dans leur parcours de décarbonation.

Nous avons déjà franchi des étapes prometteuses dans notre approche de gestion du risque et de la durabilité, et nous nous efforçons continuellement de faire mieux. Je suis impatiente de poursuivre ce travail avec nos parties prenantes afin de créer un avenir qui soit prospère et résilient pour les exportateurs canadiens, et plus propre pour notre planète.

Lorraine Audsley
Chef de la gestion des risques et du développement durable

Présentation

Les records de température, les inondations, les sécheresses, les feux incontrôlés et les autres catastrophes naturelles qui ont frappé le monde entier en 2023 ont douloureusement rappelé l'urgence d'agir en matière climatique.

Les conséquences en sont de plus en plus coûteuses, et il apparaît évident que tous les pays et tous les secteurs de leur économie ont un rôle à jouer pour régler ces problèmes.

Le risque climatique est mondial; les gouvernements et les entreprises du monde entier doivent donc savoir s'adapter et faire preuve de résilience. Au Canada, la [Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité](#) de 2021 a formalisé l'engagement du pays à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En 2022, le gouvernement canadien a présenté son [Plan de réduction des émissions pour 2030](#). Ce plan décrit la marche à suivre pour atteindre la cible plus ambitieuse que s'est fixé le Canada pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, soit une réduction de ses émissions de 40 à 45 % par rapport à 2005 d'ici 2030.

En 2023, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a publié son premier [bilan mondial](#), lequel évalue les progrès de la planète quant à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Ses conclusions ont été examinées lors de la COP28 tenue à Dubaï qui s'est conclue par un accord final, le [Consensus des EAU](#), et marque un virage historique vers l'abandon d'une économie fondée sur les combustibles fossiles. Pour les entreprises et les investisseurs, la COP28 a ainsi mis au jour la nécessité de passer à une économie fondée sur les énergies propres, comme le montre la [liste des engagements](#), notamment celui de réduire les émissions de méthane du secteur du pétrole et du gaz naturel, et fait valoir que :

- les énergies renouvelables sont la principale solution pour réduire les émissions;
- les outils de mise en œuvre, particulièrement le financement de l'action climatique, sont cruciaux pour la concrétisation de cette ambition.

Les gouvernements, y compris celui du Canada, devront tenir compte de cette nouvelle réalité lorsqu'ils présenteront leurs actions climatiques (appelées « contributions déterminées au niveau national ») à la COP30 en 2025.

EDC est particulièrement bien placée pour aider les exportateurs canadiens à innover, à profiter de nouveaux débouchés mondiaux et à améliorer leur gestion des occasions et risques associés aux changements climatiques. Il y a plus de vingt ans, nous avons commencé à faire des pratiques commerciales responsables et durables une priorité, tant en ce qui concerne nos activités d'exploitation que nos clients, en publiant notre première Directive en matière d'évaluation environnementale en 2001. Et nous avons récemment réaffirmé cette priorité en nous [engageant en 2021](#) à réduire les émissions engendrées par nos portefeuilles et nos émissions d'exploitation en vue d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

Plus récemment, EDC s'est jointe en décembre 2023 à la NZECA, qui fait partie de la GFANZ, une initiative visant à faire progresser les engagements des OCE conformément à l'Accord de Paris, dans l'optique de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050.

Le présent rapport décrit les mesures que prend EDC pour répondre à l'urgence de la crise climatique.

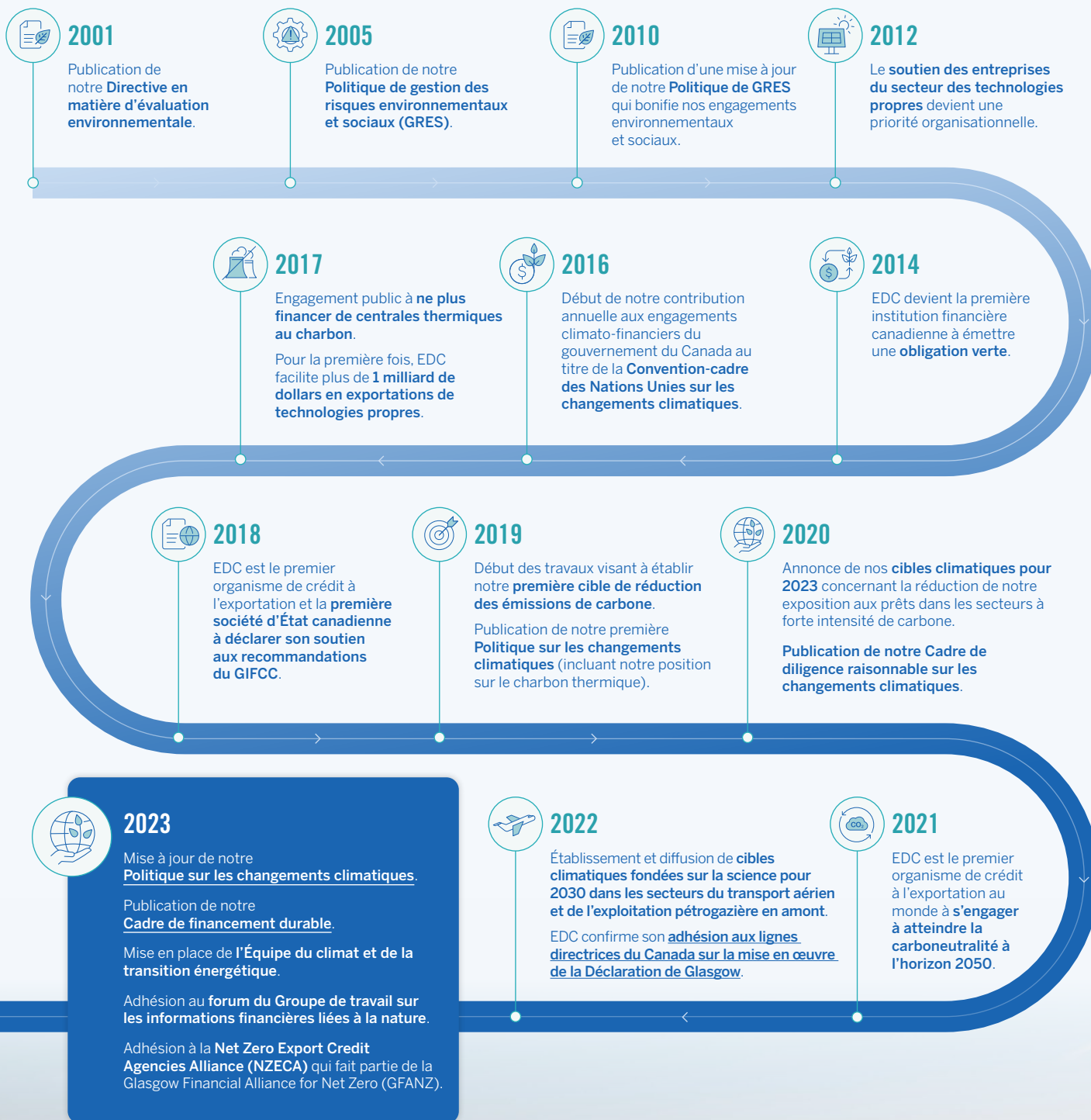
IMPORTANCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques représentent une préoccupation primordiale pour nos parties prenantes. En 2021, nous avons réalisé notre deuxième [évaluation de l'importance relative](#) afin de déterminer les sujets ESG les plus importants pour nos parties prenantes internes et externes. Les trois sujets ayant trait aux changements climatiques jugés les plus importants pour EDC étaient les suivants :

- **Gestion des risques et des occasions liés au climat :** La gestion des risques et des occasions associés aux tendances et aux schémas climatiques à grande échelle qui pourraient potentiellement bénéficier ou nuire à l'organisation.

- **Retombées environnementales des portefeuilles :** Les retombées environnementales des actions des clients figurant dans les portefeuilles d'EDC. Cela comprend la consommation d'énergie, les émissions de carbone, la consommation d'eau, la gestion des déchets et la protection de la biodiversité.
- **Financement durable et de transition :** Les investissements dans des produits et des pratiques respectueux de l'environnement, par exemple le traitement et le recyclage des déchets, la protection de la biodiversité, l'assainissement de l'eau, la lutte contre la pollution industrielle, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

NOTRE CALENDRIER D'ACTION CLIMATIQUE



Nos progrès et nos priorités en matière de changements climatiques

2023	2024 à 2026
Gouvernance	
En 2023, nous avons : • nommé Lorraine Audsley chef de la gestion des risques et du développement durable d'EDC pour mieux intégrer la carboneutralité à la gestion des risques d'entreprise et à la prise de décisions au sein d'EDC; • mis en place l'Équipe du climat et de la transition énergétique pour définir et mettre en application nos engagements en matière de carboneutralité; • consacré davantage de ressources à la centralisation des mesures et des responsabilités liées à la stratégie de financement durable d'EDC; • continué de mettre l'accent sur la formation relative aux facteurs ESG; 40 % des membres de la haute direction ont d'ailleurs obtenu une certification ESG de Competent Board; • lié la rémunération de la haute direction à la conception de tableaux de bord internes afin d'améliorer le suivi du bilan d'EDC concernant les cibles de réduction des émissions par secteurs et des émissions financées.	De 2024 à 2026, nous comptons : • continuer d'accroître les ressources internes ayant une expertise climatique, notamment dans des rôles de direction; • continuer de développer l'expertise liée au climat des membres de l'Équipe de la haute direction et du Conseil d'administration.
Stratégie	
En 2023, nous avons : • aidé le Canada à respecter ses engagements climatiques internationaux en poursuivant les efforts d'EDC pour mettre en œuvre la Déclaration de Glasgow au Canada; • publié notre Cadre de financement durable, qui définit notre méthode pour classer les transactions de financement direct; • poursuivi l'élaboration de notre plan de transition vers la carboneutralité en mettant de l'avant nos engagements climatiques auprès des clients, de l'industrie et du secteur public; • établi un groupe de travail interfonctionnel de parties prenantes pour mettre en œuvre des initiatives de réduction des émissions d'exploitation; • poursuivi l'exécution de notre stratégie de soutien à l'écosystème des technologies propres : • en actualisant la définition de « technologies propres » et en continuant de parfaire nos connaissances du secteur et de renforcer le soutien et la collaboration à cet égard; • en organisant la septième Semaine de l'exportation des technologies propres d'EDC, qui se tenait pour la première fois dans quatre villes du Canada; • fait évoluer nos analyses par scénario climatique : • en réalisant notre quatrième analyse par scénario climatique, dont une analyse des répercussions des risques physiques liés au climat; • en détaillant davantage notre évaluation de l'exposition aux risques physiques et notre approche de l'évaluation des incidences.	De 2024 à 2026, nous comptons : • intégrer davantage notre cible de carboneutralité à notre stratégie d'entreprise et à nos processus décisionnels; • accroître les interactions avec les clients au sujet des possibilités qu'offre la transition vers la carboneutralité, notamment en ce qui concerne les manières dont EDC peut appuyer les exportateurs canadiens de technologies et services liés au climat; • continuer à améliorer la mise en œuvre de la stratégie climatique d'EDC en faisant évoluer notre approche de l'analyse par scénario climatique et des tendances à l'échelle des portefeuilles; • continuer à tisser des liens avec des organisations qui sont stratégiques pour notre objectif de carboneutralité; • continuer d'explorer les possibilités et les risques liés à la nature et à la biodiversité.

Nos progrès et nos priorités en matière de changements climatiques

2023	2024 à 2026
Gestion du risque	
En 2023, nous avons : • affiné notre approche des risques climatiques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non; • affiné notre approche quant à l'intégration des risques liés au climat dans les décisions de crédit; • amorcé des discussions avec des fournisseurs de données externes pour repérer les occasions de tirer parti des informations ESG dans le cadre de nos évaluations de crédit.	De 2024 à 2026, nous comptons : • soutenir la mise en œuvre d'outils de détermination et d'évaluation des risques climatiques en : • affinant nos analyses par scénario climatique de l'exposition aux risques de transition et physiques à l'échelle de nos portefeuilles; • continuant de développer et de faire évoluer notre approche d'intégration des risques climatiques aux décisions de crédit; • continuer de développer notre expertise et de renforcer nos capacités de gestion des risques de transition et physiques à l'échelle des transactions.
Indicateurs et cibles	
En 2023, nous avons : • atteint notre cible climatique (établie en 2019) visant à réduire l'exposition de 45 % dans six de nos secteurs à plus forte intensité de carbone d'ici 2023; • atteint notre cible en matière de technologies propres pour 2025; • continué d'axer nos efforts sur les cibles climatiques fondées sur la science pour 2030 dans les secteurs de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel (en amont) et du transport aérien; • continué à progresser dans l'atteinte de la cible intermédiaire fondée sur la science pour la réduction des émissions d'exploitation des champs d'application 1 et 2, et des émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires; • obtenu la validation d'un tiers indépendant des émissions d'exploitation des champs d'application 1 et 2, et des émissions des champs d'application 3 liées aux voyages d'affaires; • élaboré une feuille de route préliminaire pour la réduction des émissions d'exploitation; • publié les émissions financées réelles associées à notre portefeuille de financement conformément aux directives du Partnership for Carbon Accounting Financials lors de notre Divulgateion liée au climat 2022; • développé et mis en place des tableaux de bord internes afin d'améliorer le suivi de notre bilan concernant nos cibles de réduction des émissions par secteurs et des émissions financées. • obtenu une validation limitée quant à l'utilisation du produit des obligations durables; • élaboré une feuille de route sur deux ans pour améliorer notre Rapport sur les retombées des obligations durables et mieux l'arrimer au cadre de l'International Capital Market Association (Harmonized Framework for Impact Reporting).	De 2024 à 2026, nous comptons : • continuer d'améliorer notre approche de l'établissement de cibles intermédiaires afin de respecter notre engagement à atteindre la carboneutralité; • continuer de développer nos capacités de mesure, de suivi et de déclaration quant aux progrès dans l'atteinte des cibles; • continuer d'améliorer notre cote de qualité des données concernant les émissions financées en enrichissant nos données, nos intrants et nos hypothèses; • continuer d'améliorer le Rapport sur les retombées des obligations durables d'EDC et de l'arrimer au cadre de l'International Capital Market Association (Harmonized Framework for Impact Reporting); • mettre en œuvre des feuilles de route pour la réduction des émissions d'exploitation (siège social et voyages d'affaires).

Gouvernance

À EDC, notre structure de gouvernance joue un rôle pivot dans l'arrimage des stratégies de la Société à ses objectifs climatiques.

D'une part, l'apport du Conseil d'administration et de divers comités de gestion et équipes spécialisés confère à la structure de gouvernance climatique d'EDC un large éventail de compétences et d'expertises.

D'autre part, une structure de gouvernance claire et officielle est essentielle pour améliorer le leadership et la reddition de comptes quant aux décisions qu'EDC prend. Ci-après figure la façon dont la Société a été structurée pour lui permettre de poursuivre son parcours vers la carboneutralité tout en concrétisant sa vision : faire du Canada un chef de file du commerce international.

Surveillance exercée par le Conseil et la direction

Le Conseil d'administration supervise l'orientation, la stratégie et les politiques de gestion des risques liées aux facteurs ESG, y compris notre Politique sur les changements climatiques et notre Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux. Les questions ESG, notamment celles sur les changements climatiques, continuent par ailleurs de compter parmi les points permanents à l'ordre du jour des réunions du Conseil. L'Équipe de la haute direction et les comités de direction réunissent d'importants leaders, hauts dirigeants et administrateurs, tous chargés d'établir les priorités, d'affecter les ressources et d'assurer une gouvernance efficace concernant les enjeux climatiques.

En janvier 2023, EDC a nommé Lorraine Audsley chef du développement durable

pour superviser l'intégration des questions ESG à la stratégie et à la culture de la Société, de même que dans le soutien que nous offrons aux entreprises canadiennes. En juin, elle a aussi réintégré ses anciennes fonctions de chef de la gestion des risques, Gestion du risque global, afin de superviser les risques financiers, opérationnels et stratégiques pour la Société (conformité et éthique, quantification des risques, gestion des risques d'entreprise, attribution du crédit et gestion de portefeuille).

Les fonctions de haute direction comportant une composante climatique et relevant de la chef de la gestion des risques et du développement durable sont les suivantes :

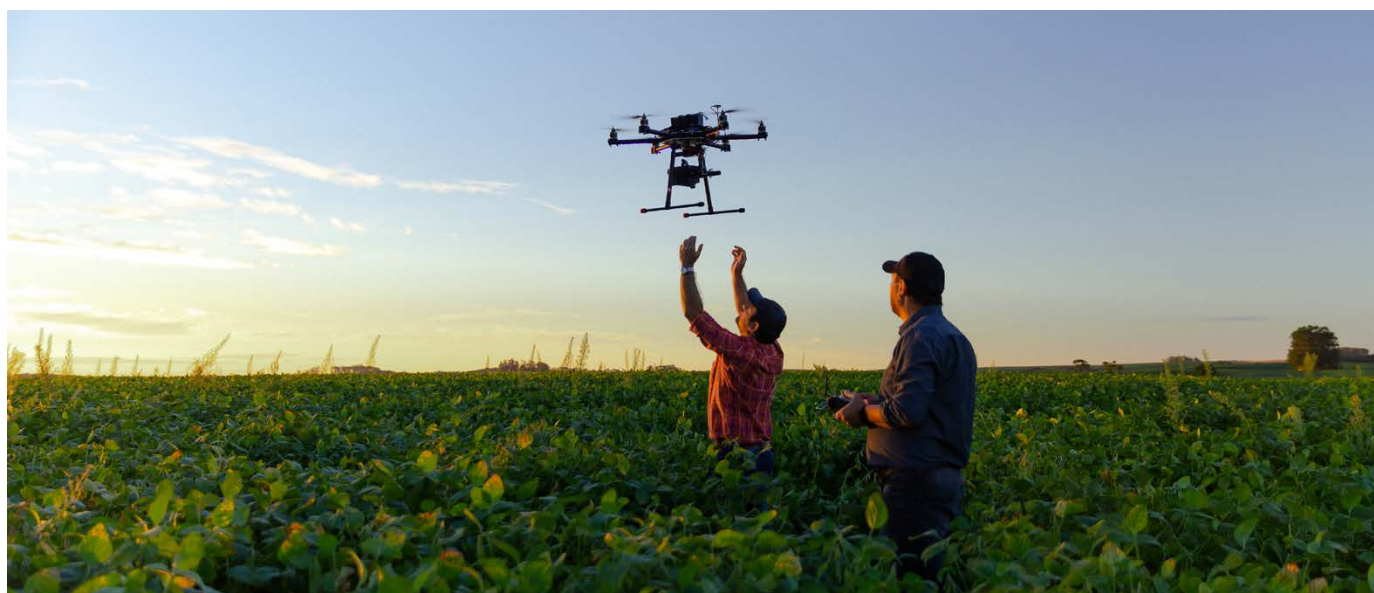
- **Vice-présidence, Services consultatifs ESG** : chargée de gérer le bilan ESG à l'échelle des clients et des transactions, d'améliorer l'expérience client et de simplifier les points de contact.
- **Vice-présidence, Intégration des pratiques ESG** : chargée de gérer le bilan ESG à l'échelle des portefeuilles, de tracer le chemin vers la carboneutralité, de mener des recherches prospectives, d'améliorer nos données et rapports ESG, de contribuer au financement durable et de consolider nos politiques et positions.
- **Vice-présidence, Quantification des risques et risques d'entreprise** : chargée de diriger l'analyse par scénario climatique annuelle conformément aux recommandations du GIFCC et aux autres directives réglementaires.

À l'échelle de l'organisation en 2023, nous avons mis en place l'Équipe du climat et de la transition énergétique, dont la responsabilité principale est de définir et de concrétiser nos engagements envers la carboneutralité, et ajouté des ressources pour faciliter la mise en application et l'affinage de la stratégie de financement durable d'EDC.

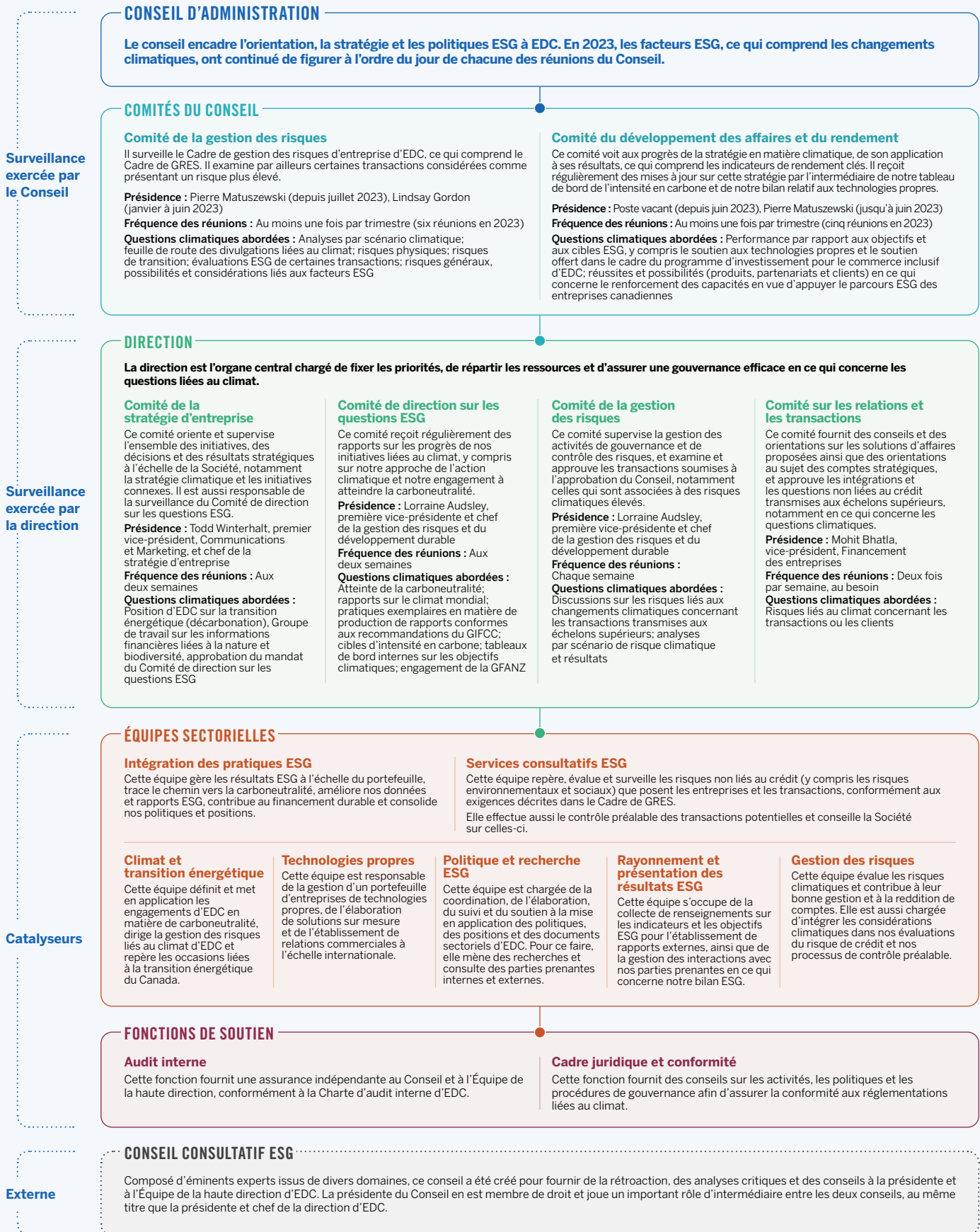
Pour favoriser la mise en place de notre plan de carboneutralité, nous avons modifié le volet ESG de notre plan de rémunération au rendement à long terme en 2023. Ainsi, outre les résultats obtenus quant à la cible climatique de 2023, la rémunération de la haute direction est aussi liée à la conception de tableaux de bord internes afin d'améliorer le suivi du bilan d'EDC concernant les cibles de réduction des émissions par secteurs et des émissions financées.

Mobilisation des connaissances du Conseil et de la haute direction

À la fin de l'année, 82 % des membres du Conseil d'EDC détenaient une certification ESG de Competent Boards, qui porte notamment sur la question des changements climatiques, comparativement à 58 % en 2022. Dans l'Équipe de la haute direction, ce sont 40 % des membres qui détenaient la même certification, comparativement à 21 % en 2022.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE CONCERNANT LES QUESTIONS CLIMATIQUES



Stratégie

À EDC, nous croyons que soutenir une transition vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques est essentiel pour assurer au Canada un avenir durable.

L'intégration des principes ESG dans tout ce que nous faisons fait partie de nos valeurs et est l'un des principaux catalyseurs de notre [stratégie pour 2030](#), un carnet de route qui guide nos activités visant à soutenir et développer le commerce extérieur du Canada conformément à notre mandat. L'ambition d'EDC est d'être une figure de proue du progrès et un vecteur de changement au pays et ailleurs dans le monde. Pour ce faire, il nous faudra augmenter notre appétit pour le risque et envisager différentes approches du risque, sans toutefois oublier nos principes ESG. Les solides principes ESG qui sont au cœur de nos décisions d'affaires s'avèreront cruciaux pour la pérennité à long terme d'EDC et pour l'établissement d'une économie canadienne sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

Une [évaluation de l'importance relative](#) menée en 2021 par EDC a d'ailleurs confirmé l'importance qu'accordent nos parties prenantes internes et externes aux facteurs ESG. Les principaux thèmes cernés (gestion des risques et des occasions liés au climat, retombées environnementales du portefeuille et financement durable et de transition) soulignent à quel point il est important pour EDC de s'engager à atteindre la carboneutralité dans tous ses secteurs d'activité, et d'élaborer et de mettre en application un plan de transition.

CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

En 2021, nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Notre [plan](#) comprend notamment une réduction des émissions engendrées par nos portefeuilles et par nos activités d'exploitation pour atteindre la carboneutralité. Pour nous, il y a carboneutralité si, sur une période donnée, les émissions générées par les bénéficiaires de nos produits de financement sont compensées par la réduction des émissions des entreprises profitant de nos produits et services financiers. Dans un monde carboneutre, il y a toujours des émissions, mais elles sont « neutralisées » par des projets ou des entreprises qui les captent, les utilisent ou les stockent.

L'atteinte de nos objectifs climatiques est un projet de longue haleine qui nécessitera beaucoup de travail avec nos clients, nos parties prenantes et nos pairs. Nous avons élaboré des plans pour orienter la décarbonation de nos portefeuilles et de nos activités d'exploitation avec pour objectif d'harmoniser notre approche aux pratiques exemplaires définies par des organisations internationales comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des alliances mondiales comme la NZECA et des cadres directeurs comme celui du GIFCC.

Voici comment EDC compte atteindre la carboneutralité :

- **Calcul des émissions financées** : Calculer les émissions financées de nos portefeuilles conformément à la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et améliorer notre cote de qualité des données au fil du temps.
- **Cibles climatiques intermédiaires** : Établir des cibles fondées sur la science pour réduire les émissions financées au fil du temps.
- **Émissions d'exploitation** : Réduire les émissions de GES liées à nos activités d'exploitation à un niveau nul grâce à des cibles fondées sur la science et neutraliser les émissions résiduelles grâce à des crédits d'élimination du carbone.
- **Financement durable** : Fournir à nos clients du financement pour des activités qui accéléreront la réduction de leurs émissions de GES.

Pour faire preuve de transparence et de responsabilité en la matière, nous calculons et déclarons ces émissions conformément aux normes mondiales de comptabilisation du carbone. Nous nous sommes joints au [PCAF](#) en 2021 et nous calculons nos émissions d'exploitation conformément au [Protocole des gaz à effet de serre](#). Suivant les taux de référence établis, nous fixons des cibles graduelles qui nous donneront l'impulsion nécessaire pour réduire les émissions de manière à limiter le réchauffement à 1,5 °C.



NOTRE ENGAGEMENT À ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES



PORTFEUILLES

Réduire de 45 % le soutien financier que nous accordons aux six secteurs à plus forte intensité de carbone d'ici 2023, par rapport à 2018.



OBJECTIF ATTEINT ET DÉPASSÉ



TRANSPORT AÉRIEN

Réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre d'ici 2030, par rapport à 2020.



PAS EN VOIE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF*



PÉTROLE ET GAZ NATUREL

D'ici 2030, réduire de 15 % notre portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrogazière (en amont), et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel (par rapport à 2020).



EN VOIE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF



TECHNOLOGIES PROPRES

Atteindre 10 G\$ en activités facilitées dans le secteur des technologies propres d'ici 2025.



OBJECTIF ATTEINT ET DÉPASSÉ



ÉMISSIONS D'EXPLOITATION

Réduire de 32 % les émissions des champs d'application 1 et 2 et les émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2030, par rapport à 2019.



EN VOIE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF

OBJECTIF À LONG TERME

D'ICI 2050, NOUS AURONS ATTEINT

LA CARBONEUTRALITÉ

DANS NOS PORTFEUILLES ET NOS ACTIVITÉS D'EXPLOITATION.

* L'exposition relative au secteur du transport aérien à forte intensité de carbone a augmenté en raison de versements anticipés inattendus.

GRANDS DOMAINES D'ACTION

PRIORITÉS À COURT ET MOYEN TERME



INTERACTIONS AVEC LES CLIENTS

Discuter des questions liées au climat avec nos clients pour mieux comprendre leurs plans de transition et leurs besoins à cet égard afin que notre approche puisse bien soutenir leur transition.

- Accroître les interactions avec les clients au sujet des possibilités qu'offre la transition vers la carboneutralité, notamment en ce qui concerne les manières dont EDC peut appuyer les exportateurs canadiens de technologies et services liés au climat;



MOBILISATION DES PARTENAIRES, DE L'INDUSTRIE ET DU SECTEUR PUBLIC

Chercher des occasions d'échanger des connaissances et des pratiques exemplaires concernant le climat et les approches relatives à la carboneutralité afin de favoriser les changements à grande échelle.

- Continuer à tisser des liens avec des organisations qui sont stratégiques pour notre engagement en faveur de la carboneutralité en vue de favoriser des règles du jeu uniformes au fil de la décarbonation mondiale qui s'opère.



FINANCEMENT DURABLE

Fournir à nos clients le soutien en capital dont ils ont besoin pour faire croître leur entreprise dans une optique de carboneutralité.

- Financer des occasions liées à la transition stratégique afin de soutenir le passage mondial à une économie sobre en carbone.



AMÉLIORATION DES CAPACITÉS FONDAMENTALES

Améliorer les capacités fondamentales, notamment en ce qui concerne la gouvernance, les données, la formation et le renforcement des capacités, ainsi que les communications et les divulgations.

- Continuer d'affiner les responsabilités et les rôles en matière de gestion des occasions et des risques liés au climat, de qualité des données et de planification de la mise en œuvre.
- Continuer à améliorer l'infrastructure de données et de rapports afin de mesurer, suivre et rendre compte de nos progrès.
- Intégrer les changements climatiques dans les processus de gestion des risques d'EDC et renforcer la capacité à gérer les risques de transition et les risques physiques au niveau des transactions et des portefeuilles.
- Continuer à améliorer nos divulgations conformément aux normes mondiales à cet égard.
- Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions d'exploitation.

DÉCLARATION DE GLASGOW

Depuis le 1^{er} janvier 2023, EDC n'accorde aucun nouveau financement direct au secteur traditionnel des combustibles fossiles à l'international. Cette mesure s'inscrit dans son engagement envers les plans de réduction des émissions du gouvernement du Canada, l'Accord de Paris et la Déclaration de Glasgow.

Dépassant la portée de la Déclaration de Glasgow, EDC a également cessé de fournir de nouveaux produits commerciaux indirects (assurances, cautionnements et garanties) aux exportateurs canadiens pour leurs activités internationales dans ce secteur (amont et aval).

Nous suivons de près l'évolution de l'environnement politique et nous continuerons à travailler avec le gouvernement du Canada pour nous assurer de rester en phase avec les actions et les objectifs climatiques du pays. En juillet 2023, le gouvernement du Canada a publié son cadre et ses lignes directrices sur les subventions inefficaces aux combustibles fossiles et s'est engagé à éliminer progressivement le financement public dans ce secteur; ses premières actions

consistent à étudier le financement public actuel et à publier un plan de mise en œuvre plus tard en 2024. Même si EDC fournit un soutien commercial et non des subventions aux entreprises, la Société appuiera le gouvernement dans le cadre de cet examen.

Soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel

Les rapports d'EDC utilisent le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), un système mondial utilisé par le gouvernement fédéral et par d'autres organismes internationaux. Par conséquent, notre soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel comprend des transactions liées à l'adoption ou à l'achat de solutions de technologies propres

qui réduisent l'empreinte carbone ou environnementale de l'entreprise, ainsi que les activités indirectes, comme le commerce d'électricité.

Notre soutien lié aux technologies propres dans le secteur du pétrole et du gaz naturel s'est élevé à 102 millions de dollars en 2023 (464 millions de dollars en 2022). Si le nombre de transactions du secteur des technologies propres a bien augmenté (huit en 2023 contre trois en 2022), leur valeur était moindre. Le montant de ce soutien varie d'une année à l'autre en fonction de la portée et de l'envergure des transactions.

Comme illustré ci-dessous, et comme les années précédentes, la majorité de notre soutien aux entreprises en 2023 pour le secteur a été indirect, par l'intermédiaire d'assurances à court terme¹ et de cautionnements². Ensemble, les assurances et le soutien sous forme de cautionnement représentent 88 % de nos activités facilitées dans ce secteur.

¹ Les assurances à court terme font référence à l'Assurance comptes clients d'EDC, qui protège une entreprise des pertes en cas de défaut de paiement d'un acheteur.

² Les solutions de cautionnement d'EDC fournissent une garantie de transfert des risques pouvant aller jusqu'à 100 % à l'institution financière d'un exportateur canadien, ce qui permet à l'entreprise d'avoir accès à un fonds de roulement plus important.



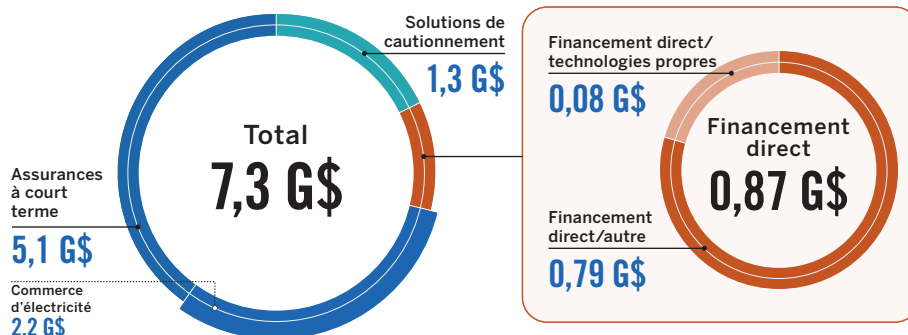
Le soutien d'EDC d'une année à l'autre

- Baisse de 42 % du financement direct (p. ex., prêts) dans le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel, passant de 1,5 milliard de dollars en 2022 à 870 millions en 2023. Cette réduction s'explique par une importante baisse du financement direct consenti à des entreprises qui fournissent de l'équipement et des services aux producteurs de pétrole et de gaz naturel. En 2023, environ 80 millions de dollars de notre financement direct étaient liés aux technologies propres.
- Baisse de 25 % du soutien lié aux assurances à court terme, qui est passé de 6,8 milliards de dollars en 2022 à 5,1 milliards en 2023. En 2023, 43 % de ce soutien sous forme d'assurance était lié au commerce d'électricité et d'énergie, tant dans le secteur des combustibles fossiles que dans celui de l'énergie renouvelable (énergie éolienne, solaire ou hydroélectrique). Les sources d'énergie ne pouvant être isolées, le montant indiqué comprend à la fois le soutien lié aux combustibles fossiles et celui lié aux combustibles non fossiles.
- Hausse de 30 % du soutien relatif aux solutions de cautionnement, passant de 1 milliard de dollars en 2022 à 1,3 milliard en 2023.

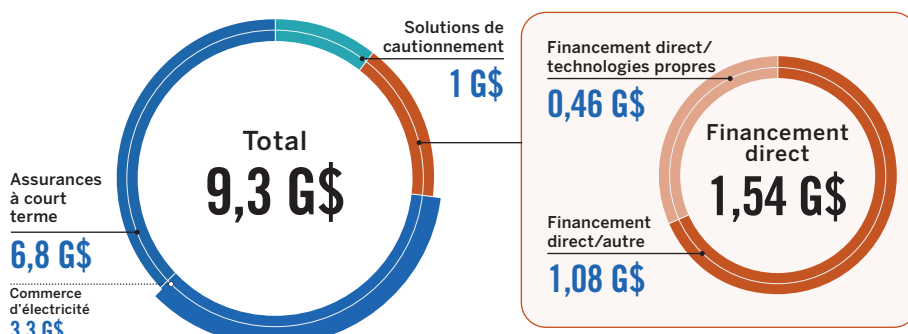
Pour l'ensemble de ces produits, EDC a facilité un total de 7,3 milliards de dollars en activités directes et indirectes dans le secteur du pétrole et du gaz naturel¹ (les transactions liées aux technologies propres et au commerce d'énergie y compris) en 2023, contre 9,3 milliards en 2022, soit une baisse de 22 %. En 2023, notre soutien dans ce secteur représentait 6 % de l'ensemble des activités facilitées par EDC (131,4 milliards de dollars).

Pour en savoir plus sur le soutien d'EDC aux entreprises de ce secteur, voir le [Rapport annuel intégré 2023](#).

Soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel en 2023



Soutien au secteur du pétrole et du gaz naturel en 2022



¹ En 2023, nous avons actualisé notre rapport en ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz naturel à la suite d'un exercice de validation afin de nous assurer que les codes SCIAN sous-jacents correspondent à notre définition du secteur, de manière à y inclure tout le soutien offert à ce secteur quant aux activités traditionnelles, de transition et en lien avec les technologies propres. Les données de 2022 ont été mises à jour en fonction de la nouvelle définition.

Dialogue avec les parties prenantes

Un dialogue constant avec nos parties prenantes est essentiel à notre parcours climatique, car il permet des échanges ouverts et éclairés qui sont propices aux relations, à la confiance, à la transparence et au soutien en ce qui concerne nos principales initiatives. Nos efforts de mobilisation visent à bâtir une communauté axée sur l'échange de connaissances et la collaboration. Nous échangeons régulièrement avec nos clients, nos partenaires, l'industrie et les parties prenantes du secteur public afin de :

- nous assurer d'écouter les parties prenantes et de tenir compte de leur avis dans nos processus;
- recueillir des commentaires sur les pratiques exemplaires et les attentes;
- répondre rapidement aux parties prenantes;
- faire participer plus de gens pour favoriser la diversité et l'inclusion;
- faire état des progrès accomplis par EDC.

Interactions avec les clients

Nous sommes déterminés à collaborer de près avec nos clients sur les questions liées au climat afin de mieux comprendre leurs besoins et nous assurer que notre approche soutient bien leur transition.

Puisque la majorité de nos émissions proviennent de nos portefeuilles, nous jugeons important de connaître les stratégies et les résultats liés au climat de nos clients, de même que de comprendre leurs processus de gestion des risques et occasions liés au climat.

Depuis 2020, EDC exige, pour certains produits, que les clients du secteur du pétrole et du gaz naturel (amont et aval) s'engagent à divulguer des renseignements liés aux changements climatiques

conformément aux recommandations du GIFCC. Ces clients en tirent une capacité concurrentielle et une résilience accrues, et nous sommes ainsi mieux placés pour comprendre les risques et occasions liés au climat associés au financement de leurs activités. Cette transparence renforcée nous aidera également à quantifier plus précisément nos émissions financées grâce à une meilleure disponibilité des données sur les GES des entreprises.

Nos interactions avec les clients nous permettent de mieux connaître leurs besoins en financement tout au long de leur parcours de transition climatique et de gestion des risques liés au climat. Cela nous permet d'affiner nos solutions de financement durable et d'orienter nos processus de contrôle préalable.

GROUPES DE PARTIES PRENANTES AVEC LESQUELS NOUS COMMUNIQUONS AU SUJET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Clientèle et secteurs



Organisations internationales



Organisations de la société civile



Associations commerciales et groupes de réflexion



Pairs du milieu de la finance (banques et OCE)



Conseil consultatif ESG



Employés

EDC travaille également de près avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour veiller au respect des priorités et politiques canadiennes en matière de climat.

Mobilisation des partenaires, de l'industrie et du secteur public

En matière de changements climatiques, l'objectif principal d'EDC derrière la mobilisation des partenaires, de l'industrie et du secteur public est d'échanger des connaissances et des pratiques exemplaires concernant le climat et les approches relatives à la carboneutralité. Voici des exemples d'activités de mobilisation réalisées en 2023 :

Partie prenante	Activités de mobilisation
Paires et organismes de crédit à l'exportation	Groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne Durant la première moitié de 2023, EDC a présidé ce groupe de travail visant à renseigner les OCE et les assureurs-crédit privés au sujet des innovations dans le secteur de l'assurance crédit qui contribuent à une solution mondiale aux problèmes climatiques et favorisent la transition vers un monde sobre en carbone.
	Dirigeants d'OCE du G7 En mai 2023, EDC s'est rendue à Rome pour participer au Sommet des dirigeants d'OCE du Groupe des 7 (G7), où les discussions ont porté sur les progrès quant à la mise en œuvre de politiques liées au climat dans les OCE, ainsi que sur l'application des récentes révisions apportées à l'Accord sectoriel sur les changements climatiques de l'OCDE.
Organisations internationales	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) EDC, en collaboration avec le gouvernement du Canada, a joué un rôle crucial dans la modernisation de l' Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public de l'OCDE , qui comprenait notamment l'élargissement de la portée des projets et technologies écoresponsables afin qu'ils profitent de modalités de financement plus avantageuses.
	Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) En décembre 2023, EDC a adhéré à la NZECA, une nouvelle initiative de la GFANZ qui encourage les OCE à harmoniser leurs pratiques à l'Accord de Paris et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. EDC, ainsi que UK Export Finance, Export and Investment Fund of Denmark, EKN Exportkreditnämnden et Svensk Exportkredit, faisait partie des membres fondateurs .
Organisations de la société civile	EDC consulte régulièrement des organisations de la société civile concernant ses politiques, ses pratiques de contrôle préalable et ses priorités ESG. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre de l'engagement d'EDC à assurer un dialogue ouvert et continu, la transparence et une écoute active, et représentent des occasions de discuter directement avec ces organisations pour connaître leurs attentes. Lors d'une table ronde qui s'est tenue en juin, EDC a rassemblé des représentants de sept organisations expertes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des droits de la personne et de la gouvernance.
Associations commerciales et groupes de réflexion	EDC entretient de solides relations avec des associations commerciales et des groupes de réflexion et participe à des événements qui favorisent l'échange d'idées et la collaboration. Les enjeux climatiques sont aujourd'hui au cœur des échanges lors d'événements tels que la conférence mondiale de TXF et le Forum économique international des Amériques .



En 2023, nous avons également pris part à plusieurs événements et initiatives du secteur, notamment les suivants :

- Le **Sommet de la finance durable** (mai 2023), où nous avons discuté de la mesure des retombées des activités de financement durable, ainsi que de la valeur et de l'intégration du financement durable dans l'ensemble du secteur.
- Le **World Biodiversity Summit** (septembre 2023), où nous avons discuté de l'urgence de restaurer la biodiversité au moyen de solutions axées sur la nature et d'investissements y étant favorables, pour faire le pont entre le climat et la biodiversité dans le cadre de la Semaine du climat de New York.
- Le **World Energy Transition Summit** (septembre 2023), où nous avons participé aux discussions sur la décarbonation des secteurs énergivores et la transition vers des énergies propres conformément aux cibles de carboneutralité, dans le cadre de la Semaine du climat de New York.
- La conférence **ESG in Fixed Income Americas** (septembre 2023), où nous avons discuté des tendances ESG actuelles et émergentes dans les titres à revenus fixes et les stratégies qui peuvent être déployées pour favoriser la croissance et le développement des marchés des obligations vertes, sociales et durables dans la région.
- La **conférence Donner de l'élan à la carboneutralité** (novembre 2023), une conférence annuelle de premier plan sur les changements climatiques au pays, organisée par l'Institut climatique du Canada et le Groupe consultatif pour la carboneutralité. La présidente et chef de la direction d'EDC y a prononcé le mot d'ouverture, et des représentants de la Société ont participé aux discussions.
- La **Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques** (COP28), où nous avons échangé avec diverses parties prenantes, dont d'autres OCE, le groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, la coalition Export Finance for Future et des institutions financières pour faire

progresser les discussions sur le climat. En tant que membre du pavillon du Canada, EDC a organisé une table ronde réunissant des représentants d'OCE et d'institutions universitaires qui ont discuté des solutions collaboratives et novatrices déployées par les OCE pour stimuler l'ambition et l'action climatiques. La table ronde a aussi abordé la nécessité d'établir des stratégies flexibles, des partenariats d'envergure, ainsi que des plans d'action transparents, inclusifs et ambitieux pour soutenir les exportateurs.

- EDC a également tenu son deuxième **Sommet annuel sur les enjeux ESG** en novembre 2023 pour échanger des idées et des pratiques exemplaires liées aux facteurs ESG avec des fonds de capital-investissement du marché intermédiaire. L'événement s'est révélé une belle occasion de communiquer de l'information sur un éventail de sujets comme le financement durable, la gestion des risques liés aux droits de la personne et la transition vers une économie sobre en carbone.

EDC À LA COP28

L'édition de cette année du sommet sur le climat était l'occasion pour les leaders et leurs pairs du secteur du crédit à l'exportation de se rassembler, d'échanger des connaissances et de stimuler l'innovation pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Un moment phare a été la mise sur pied de la NZECA, formée par l'ONU. Il s'agit de la première coalition pour la carboneutralité composée d'institutions financières publiques au monde. En tant que membre fondateur, EDC collaborera avec les autres membres importants pour rendre les économies carboneutres d'ici 2050, décarboner le commerce international et faciliter les actions concertées au sein des secteurs financiers privé et public.



Financement durable

EDC joue un rôle important dans la promotion d'un écosystème commercial tout en soutenant une exploitation responsable des ressources naturelles mondiales, en atténuant les incidences environnementales négatives sur la planète et en améliorant l'équité pour les collectivités. Le financement durable est l'un de nos principaux outils pour susciter un tel changement. Ce type de financement englobe le soutien offert dans le cadre de plusieurs de nos programmes existants (technologies propres, commerce inclusif, etc.) et peut soutenir des entreprises ciblées grâce à notre Cadre d'obligations durables.

Le financement durable fait partie intégrante de nos activités depuis de nombreuses années. Nous avons été la première institution financière canadienne à établir un Cadre de référence pour les obligations vertes (en 2013) et à émettre une obligation verte (en 2014). Aujourd'hui, nos solutions de financement durable permettent aux entreprises de poursuivre leur croissance tout en passant à des pratiques commerciales plus durables et en concrétisant leurs objectifs ESG. Nous collaborons étroitement avec nos clients pour comprendre leurs besoins et orienter l'élaboration de solutions de financement durable. Les outils, les ressources et les méthodes sur lesquels nous misons pour offrir nos solutions de financement durable continueront de s'adapter à nos clients, aux pratiques exemplaires et aux besoins de la société et de l'environnement au fil de leur évolution.

En 2023, nous avons affecté des ressources pour soutenir la mise en application et l'affinage de notre stratégie de financement durable. En novembre, nous avons publié le [Cadre de financement durable](#) d'EDC, qui définit notre approche pour classer les financements directs comme étant durables et soutient le suivi et la production de rapports pour notre portefeuille de financement durable.

Plus précisément, le Cadre :

- définit la portée, les seuils des critères et les définitions qui servent à déterminer l'admissibilité d'une transaction au financement durable d'EDC;
- constitue un processus de gouvernance qui permet de surveiller, de faire le suivi et de produire des rapports sur toutes les activités liées;
- fournit une approche fondée sur le marché et, s'il y a lieu, une approche fondée sur des données scientifiques pour évaluer la crédibilité;
- décrit des activités que les clients pourraient envisager lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre leurs propres objectifs en matière de durabilité.

Nous avons élaboré le Cadre avec l'aide de Morningstar Sustainability, un fournisseur de réputation mondiale dans la recherche, la notation et les données ESG. Nous le réexaminerons chaque année pour y intégrer tous les changements appropriés selon l'évolution des lignes directrices, des cadres, des normes et des principes du marché ainsi que des évolutions juridiques, réglementaires, technologiques et économiques en matière d'enjeux ESG.

Obligations durables

Le Cadre de financement durable complète le [Cadre d'obligations durables](#) d'EDC, qui a été publié en 2022 pour mettre à jour le Cadre de référence pour les obligations vertes (2013). Les obligations sont un outil essentiel de financement des activités et des entreprises durables. C'est pourquoi le Cadre orientera l'émission d'obligations durables et établira les critères qui dicteront quels projets verts et sociaux ces obligations peuvent financer. Ce cadre a été élaboré selon les principes de l'International Capital Markets Association (ICMA).

Le volume de transactions financées grâce au produit des obligations vertes (valeur cumulée de 2014 à 2023) est de 2,4 milliards de dollars. Tous les détails sur les résultats des obligations durables et les projets financés grâce à la cinquième obligation verte se trouvent dans le [Rapport sur les retombées des obligations vertes 2023](#). Afin de mieux arrimer nos pratiques de suivi des obligations durables aux principes de l'ICMA, nous avons fait valider l'utilisation du produit des obligations vertes par une tierce partie.

En 2024, nous continuerons d'établir des critères précis pour définir une stratégie de transition crédible et déterminer les actifs de transition admissibles.

Catégories d'obligations durables d'EDC

Obligations	Description
Obligations vertes	Elles servent à financer des initiatives liées à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, à la lutte contre la pollution, à la gestion des déchets, aux ressources naturelles, à l'écotransport et à l'écoconstruction, entre autres.
Obligations sociales	Elles servent à financer des infrastructures abordables, l'accès à des services liés à la santé et à la nutrition, et des entreprises détenues ou dirigées par des personnes en quête d'équité (femmes, Autochtones, Noirs et autres personnes racisées, personnes en situation de handicap et membres de la communauté 2ELGBTQI+).
Obligations de transition	Elles facilitent les prêts accordés pour des projets qui réduisent considérablement les émissions de GES. Les projets ou les entreprises jugées admissibles doivent utiliser le produit pour des activités de décarbonation, présenter une stratégie de transition crédible de décarbonation conformément aux engagements de l'Accord de Paris et ne peuvent pas compter sur l'immobilisation d'actifs à forte intensité de carbone.

Garantie pour le financement durable

En 2022, nous avons conçu notre Garantie pour le financement durable, une solution financière pour aider les grandes et moyennes entreprises canadiennes à passer d'activités à fortes émissions de carbone à des activités qui produisent peu ou pas d'émissions. Solution de partage des risques entre plusieurs institutions financières canadiennes, elle permet d'accroître la capacité du secteur financier du pays à fournir du financement durable et à apprendre les uns des autres à mesure que chacun contribue à élargir l'offre dans le secteur. Ce financement visera des initiatives durables (hydrogène, infrastructures renouvelables, modernisation de réseaux, etc.) et s'arrimera au cadre de financement durable de chaque partenaire.

À la fin de 2023, quatre institutions financières partenaires participaient au projet pilote : la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada, Desjardins et la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Le financement disponible pour le programme, qui est l'un des outils sur le marché pour aider les entreprises canadiennes dans la transition de leurs activités, s'élève actuellement à 500 millions de dollars par institution financière partenaire.

Technologies propres

Les technologies propres sont largement considérées comme une composante centrale de la lutte contre les changements climatiques. Depuis plus de 10 ans, la Société aide les entreprises canadiennes de technologies propres à réussir en leur fournissant un savoir commercial, des solutions de financement, des placements en capitaux, des assurances et des réseaux de relations. Depuis qu'elle a lancé son programme pour le secteur en 2012, EDC a soutenu près de 41 milliards de dollars en exportation de technologies propres et est devenue l'un des plus importants acteurs financiers du secteur au Canada. Son objectif à long terme est de renforcer toujours plus son soutien à ce secteur et de faire du Canada un chef de file des technologies propres.

En 2023, nous avons appuyé 444 entreprises de ce secteur, ce qui nous a permis d'atteindre un record de plus de 12 milliards de dollars en volume d'activités facilitées. À titre comparatif, nous avons facilité des activités d'une valeur de 8,8 milliards de dollars et servi 392 entreprises en 2022.

Dans ce secteur en 2024, nous comptons poursuivre la diversification de notre portefeuille de clients et accroître notre portefeuille d'actifs et notre exposition.

En 2023, nous avons appuyé 444 entreprises de ce secteur, ce qui nous a permis d'atteindre un record de plus de 12 milliards de dollars en volume d'activités facilitées. À titre comparatif, nous avons facilité des activités d'une valeur de 8,8 milliards de dollars et servi 392 entreprises en 2022.

Les technologies propres désignent tout processus, produit ou service qui réduit l'incidence environnementale au moyen :

- d'activités de protection environnementale qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement;
- d'activités d'aménagement des ressources qui se traduisent par une utilisation plus efficace des ressources naturelles pour en prévenir l'épuisement;
- de l'utilisation de biens adaptés de façon à réduire nettement la consommation d'énergie ou de ressources par rapport aux pratiques habituelles.

Nous appliquons cette définition à nos activités dans l'ensemble des principaux secteurs et sous-secteurs des technologies propres suivants :

- agriculture et foresterie;
- mesures d'assainissement de l'air et de l'environnement;
- biocarburants et bioproduits;
- efficacité énergétique et bâtiment durable;
- infrastructures énergétiques;
- industries extractives et matériaux industriels;
- recyclage et récupération;
- production d'énergie renouvelable;
- transport et mobilité durable;
- eaux et eaux usées.

Afin de maximiser ses retombées, l'Équipe des technologies propres d'EDC se concentre sur les points suivants :

- Favoriser la croissance des entreprises émergentes dans le domaine des technologies propres.

- Fournir des capitaux patients de croissance et un fonds de roulement, du financement à long terme et un capital de développement aux grands promoteurs d'énergie renouvelable.
- Favoriser l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles relations.
- Soutenir les mesures en faveur de la décarbonation et de la carboneutralité.
- Collaborer avec nos partenaires fédéraux afin d'arrimer nos priorités visant à accélérer la croissance et de contribuer à l'élaboration de programmes et de politiques.
- Élaborer des connaissances et des stratégies propres à ce secteur dans les domaines émergents (mobilité électrique, minéraux critiques, hydrogène et captage du carbone).

Pour en savoir plus sur le secteur canadien des technologies propres, voir le document [Le secteur canadien des technologies propres : moteur de progrès](#), publié par EDC en 2023.



PORTRAIT DES CLIENTS

BUS.COM

Bus.com utilise une technologie de pointe pour faciliter la location d'autobus et les services de navette, ce qui permet de rendre le transport en commun encore plus écologique. Depuis 2014, l'entreprise a permis d'éviter l'émission de près de 60 000 tonnes de GES en réduisant le nombre de véhicules sur les routes.

Ayant encaissé d'importantes pertes de revenus en raison de la pandémie, Bus.com avait des problèmes à trouver du financement pour saisir des occasions de croissance futures. EDC lui a fourni une facilité de crédit et une garantie d'exécution qui lui ont permis de décrocher un contrat de 100 millions de dollars en Californie, ainsi que des capitaux par le truchement de son Programme d'investissement de contrepartie.



LIRE L'ARTICLE



VIRIDIS TERRA

Viridis Terra fournit des fonds, des technologies et une assistance technique aux propriétaires de terres dégradées afin de soutenir la restauration et la gestion durables des forêts et des agroforêts. Ne pouvant présenter de rendement sur le capital investi immédiat, l'entreprise avait des problèmes à trouver des fonds et des clients. Le programme de garanties d'EDC lui a permis d'obtenir une marge de crédit. Encore plus important, EDC a joué un rôle essentiel en aidant Viridis Terra à décrocher un contrat auprès d'une société du palmarès Fortune 500 concernant le gouvernement du Pérou pour la réalisation d'un projet de restauration intégrée des paysages forestiers en Amazonie.



LIRE L'ARTICLE



NORTHLAND POWER INC.

Le producteur d'électricité canadien Northland Power Inc. (Northland) est un chef de file mondial dans le secteur de l'énergie éolienne en mer. Au cours des 15 dernières années, cette entreprise qui produisait principalement de l'énergie à partir de gaz naturel au Canada est devenue un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Le partenariat entre Northland et EDC est né lors du financement du premier projet éolien en mer de l'entreprise aux Pays-Bas, pour ensuite s'élargir afin d'inclure deux autres projets en Pologne et à Taïwan. Ces projets aideront les gouvernements locaux à atteindre leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable. En Pologne, l'entreprise Baltic Power fournira de l'énergie à plus de 1,5 million de foyers et aidera ainsi le pays à réduire sa dépendance au charbon. À Taïwan, l'entreprise Hai Long aidera le gouvernement à atteindre sa cible de production de 15 gigawatts d'énergie éolienne en mer.

Le soutien d'EDC s'est révélé crucial pour permettre à Northland de prendre de l'expansion dans ces régions et de respecter les normes ESG mondiales. En collaborant étroitement avec EDC dans la réalisation d'un contrôle préalable environnemental et social, l'entreprise a pu mettre en œuvre un plan d'action connexe pour gérer tous les risques conformément aux pratiques exemplaires internationales. Cette collaboration a aussi aidé l'entreprise à obtenir les fonds dont elle avait besoin pour mener ses projets d'énergie renouvelable, facilitant ainsi son émergence comme chef de file mondial dans le domaine de l'énergie éolienne en mer.



LIRE L'ARTICLE



Notre équipe continue de collaborer et d'échanger avec un réseau croissant de partenaires de l'écosystème fédéral et sectoriel, dont :

- Technologies du développement durable Canada (TDDC)
- Banque de développement du Canada (BDC)
- Carrefour de la croissance propre
- Ressources naturelles Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Affaires mondiales Canada (AMC)
- Canada Cleantech Alliance et ses membres
- MaRS
- Banque de l'infrastructure du Canada
- Fonds de croissance du Canada (FCC)

SEMAINE DE L'EXPORTATION DES TECHNOLOGIES PROPRES

Du 30 octobre au 6 novembre 2023, nous avons tenu la **Semaine de l'exportation des technologies propres 2023** à Ottawa, Toronto, Montréal et Vancouver. Se déroulant sous le thème *Favoriser la collaboration et accélérer le progrès*, l'événement en était à sa septième année. Il s'agit d'un événement qui offre aux entreprises, aux partenaires d'EDC et aux acteurs du secteur financier une occasion de se rencontrer et de collaborer afin d'accélérer le rythme de la course mondiale vers la décarbonation. Parmi les appels à l'action proposés durant l'événement se trouvaient des partenariats pour contribuer au changement et faciliter l'adoption de ces technologies au pays, l'intensification des efforts visant l'établissement d'une chaîne de valeur complète des minéraux critiques pour les véhicules électriques, le déploiement de technologies émergentes pour favoriser la décarbonation, et un appel à viser l'élimination des émissions plutôt que leur réduction.

Carboneutralité de nos activités d'exploitation

Nous sommes conscients que nos activités d'exploitation ont une incidence sur l'environnement. Même si la plupart de nos émissions de GES sont associées à nos activités de financement, nous estimons qu'il est important que nous donnions l'exemple.

La compréhension et la réduction de nos émissions d'exploitation font partie de nos grandes priorités, en particulier en ce qui concerne la consommation d'énergie associée à nos immeubles et aux voyages d'affaires. En 2023, nous nous sommes concentrés sur la mobilisation des parties prenantes pour veiller à une uniformisation interfonctionnelle lors de la conception de notre plan de décarbonation. Les parties prenantes comprenaient des groupes internes ainsi que des intervenants externes, comme le propriétaire et gestionnaire de l'immeuble. Notre plan de décarbonation comprend les changements suivants : modernisation de notre centre de données grâce à la migration infonuagique, mise en œuvre de mesures d'économies énergétiques à notre siège social, à Ottawa, et promotion du recours à des modes de transport sobres en carbone pour les déplacements de nos employés. En 2024, nous poursuivrons la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions.

En 2023, nous avons continué de compenser nos émissions du champ d'application 2 liées à notre consommation d'électricité en achetant des certificats d'énergie renouvelable et en procédant à leur retrait,

ainsi que nos émissions du champ d'application 1 et celles du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires à l'aide de crédits carbone. Nous avons ainsi réussi à réduire de 25 % les émissions des champs d'application 1 et 2 et les émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires par rapport à 2019, ce qui représente un progrès de 78 % vers notre objectif pour 2030.

Biodiversité

EDC reconnaît l'importance de la nature dans la réalisation des objectifs mondiaux quant au climat et aux droits de la personne et admet que la perte de biodiversité et de services écosystémiques est un problème de plus en plus important pour nos parties prenantes, notre actionnaire et la planète. Notre exploration de la biodiversité est orientée par des initiatives et des cadres mondiaux, en particulier le [Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la Convention sur la diversité biologique](#), le [cadre du Taskforce on Nature-related Financial Disclosures](#) et le [Science Based Targets Network](#). En 2023, guidés par ces cadres et initiatives, nous avons donné la priorité à l'éducation, à la sensibilisation et au renforcement des capacités. Nous avons conçu et exécuté une campagne de sensibilisation interne à la biodiversité qui proposait diverses activités de communication et de mobilisation dans le but de sensibiliser les employés à l'importance de la biodiversité pour EDC et ses clients.

Nos activités de mobilisation externes, que voici, ont porté sur le partage de connaissances, les partenariats et la collaboration :

- Nous avons joint le [forum du TNFD](#), un réseau d'organisations qui appuient sa mission et qui contribuent à l'élaboration continue de nouvelles orientations.
- Nous avons présidé le [groupe de travail sur la biodiversité de l'Association des Principes de l'Équateur](#), une communauté d'apprentissage ayant pour mandat de sensibiliser les membres de l'Association à la biodiversité et d'en faire la promotion auprès d'eux.
- Nous avons participé au [groupe de travail sur la biodiversité de l'OCDE](#), un groupe de grands OCE chargés d'intégrer le sujet de la biodiversité dans les [Approches communes de l'OCDE](#).
- Nous avons développé des connaissances et des réseaux lors du [World Biodiversity Summit](#).
- Nous avons participé au panel *Lien climat-nature* lors du [Sommet de la finance durable](#) à Montréal.

Nous comptons poursuivre notre étude des risques, des occasions, des retombées et des dépendances liés à la nature conformément aux recommandations du cadre du TNFD. Nous avons ainsi commencé à nous pencher sur des outils, des méthodes et des partenariats qui pourraient appuyer nos efforts pour mieux comprendre les risques et les occasions liés à la nature et à la biodiversité.



Comprendre nos risques et occasions liés au climat

Les répercussions des changements climatiques sont aussi vastes que systémiques. Nous sommes conscients que les risques et les occasions liés au climat pourraient avoir une influence sur nos objectifs stratégiques et commerciaux à court, moyen et long terme, et c'est pourquoi nous intégrons la question climatique dans nos processus d'évaluation des risques. En 2022, les risques climatiques ont été intégrés en tant que risques stratégiques distincts dans notre Taxonomie des risques et ils font l'objet d'un rapport trimestriel aux cadres supérieurs et au Conseil d'administration.

Les risques climatiques peuvent être catégorisés comme des risques physiques ou de transition. Les risques de transition sont attribuables à la transition qui s'opère mondialement vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques; s'il s'agit bien de risques, ils s'accompagnent aussi d'occasions intéressantes pour EDC. Les risques physiques, eux, découlent des phénomènes météorologiques extrêmes et de la montée de la température moyenne à l'échelle planétaire. Les risques climatiques peuvent se concrétiser sous forme de risques financiers (risque de crédit, de marché, d'assurance ou d'illiquidité), de risques stratégiques, de risques opérationnels et de risques de réputation. Si l'on veut bâtir notre résilience face à ces risques, il nous faut corriger les vulnérabilités dans nos modèles de stratégie et de planification financière ainsi que dans nos activités.

LES RISQUES CLIMATIQUES ET LEURS VECTEURS :



RISQUES CLIMATIQUES

Risques de transition

- Politiques et règlements (ex. : taxe sur le carbone)
- Évolution technologique (ex. : véhicules électriques)
- Préférences des consommateurs

Risques physiques

- Chroniques (ex. : variations de température, élévation du niveau de la mer)
- Graves ou catastrophiques (ex. : canicules, inondations)



VECTEURS

Microéconomiques

- Répercussions financières sur les ménages et les entreprises
- Perturbation des activités commerciales
- Dommages matériels et responsabilité civile

Macroéconomiques

- Chômage
- Variations du PIB
- Dépréciation du capital



RISQUES POUR LES ENTREPRISES

Risques financiers

- Risque de crédit
- Risque de marché
- Risque d'illiquidité
- Risque opérationnel

Risques non financiers

- Risque de réputation
- Risque stratégique
- Sécurité physique
- Risque de modélisation
- Conformité et réglementation

Analyse par scénario

Nous améliorons toujours nos capacités techniques à modéliser les retombées de différents scénarios de changements climatiques, car nous savons qu'une meilleure évaluation des risques nous aidera à prendre de meilleures décisions. Pour ce faire, nous allons nous attaquer aux problèmes de disponibilité et de qualité des données en mettant à profit les évaluations prospectives des facteurs climatiques, le tout à la lumière de modèles toujours plus robustes ainsi que de nouveaux règlements concernant le secteur des services financiers.

Nous appliquons et raffinons notre méthode d'analyse par scénario depuis 2020, et cela s'est traduit par des avancées considérables. En 2023, nous avons examiné les répercussions selon le scénario [basé sur les politiques actuelles du Network for Greening the Financial System \(NGFS\)](#) pour 2050. Ledit scénario ne prévoit aucune importante modification des politiques actuelles pour réduire les émissions à l'horizon 2050, et les risques physiques des changements climatiques y sont à leur paroxysme. Cela dit, le risque de transition serait minime, puisqu'il ne s'opère pas d'ajustements importants pour passer à une économie carboneutre. Ce scénario a été choisi pour affiner notre compréhension de notre exposition aux risques physiques, étant donné que les trois scénarios précédents de simulation du risque climatique s'intéressaient principalement au risque de transition. L'horizon temporel de 2050 a quant à lui été choisi pour donner le temps aux risques physiques de se concrétiser.

L'analyse par scénario des années précédentes se concentrait sur différentes choses.

- **2020** : Analyse des répercussions d'une *transition désordonnée* vers une économie neutre en carbone, dans laquelle les pouvoirs publics interviendraient rapidement et sans ménagement pour réduire les émissions de carbone.
- **2021** : Estimation des effets sur cinq ans (jusqu'à 2026) d'une *transition ordonnée* vers une économie carboneutre, où les gouvernements prendraient des mesures progressives de réduction des émissions de carbone, ce qui occasionnerait des ajustements économiques graduels (réévaluation des actifs, augmentation des cours de l'énergie et diminution de la solvabilité des entreprises touchées).
- **2022** : Évaluation à moyen terme (2026 à 2030) des répercussions d'une *transition désordonnée et divergente* vers une économie carboneutre, dans laquelle les autorités et pouvoirs publics interviendraient rapidement, mais au moyen de politiques divergentes d'un pays et d'un secteur à l'autre, ce qui ferait grimper la facture de la transition, mais mènerait à un sevrage rapide du pétrole.

Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques de transition

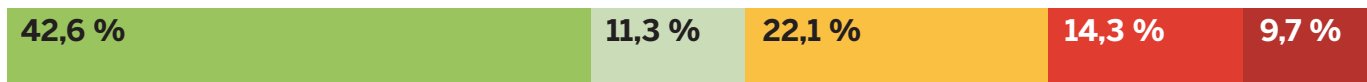
au 31 décembre 2023 (%)

Faible
 Modérément faible
 Moyenne
 Modérément élevée
 Élevée

Portefeuille de financement



Portefeuille d'assurances



La proportion du portefeuille de financement qui est associée aux secteurs les plus exposés aux risques de transition a diminué dans la dernière année. Cela s'explique par une baisse de l'exposition associée au secteur du transport (aéronautique) dans le portefeuille, quoiqu'il y ait eu en contrepartie une hausse de l'exposition associée au secteur industriel (pétrochimie et fabrication de produits de consommation). Pour ce qui est du portefeuille d'assurances, l'exposition aux risques de transition est restée relativement stable cette année; la hausse de l'exposition associée au secteur industriel a été compensée par une baisse dans le secteur du pétrole et du gaz naturel et dans celui du transport.

Exposition d'EDC aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition¹

Secteurs	G CAD	Part de l'exposition totale (en %)
Produits industriels	21,5	12,4
Transport	10,6	6,2
Pétrole et gaz naturel	3,6	2,1
Mines et métaux	1,7	1,0
Production d'électricité	0,3	0,2

Exposition d'EDC aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques¹

Secteurs	G CAD	Part de l'exposition totale (en %)
Transport	2,2	11,4
Mines et métaux	1,8	9,3
Immobilier	0,1	0,7

¹ Comprend le portefeuille de financement et l'assurance crédit.

Si le risque de transition dépend surtout du secteur d'activité de nos clients, le risque physique, lui, se rapporte principalement à l'endroit où s'effectuent ces activités. Pour faire l'analyse par scénario du risque physique, il faut donc connaître l'exposition aux risques climatiques associée à différents secteurs et différentes régions. Pour bien cerner l'exposition climatique du lieu géographique, nous nous servons de la base de données INFORM et de ses évaluations de l'exposition par pays.

Pour l'exposition sectorielle, nous suivons toujours l'approche du Programme des Nations Unies pour l'environnement/ Initiative Finance (PNUE-IF), qui aura servi à produire plus de 1 100 évaluations distinctes associés aux codes SCIAN.

Pour l'évaluation des incidences du scénario sur la qualité du crédit des débiteurs, nous tirons parti de l'étude menée par la Banque centrale européenne sur les effets des risques physiques sur la probabilité de défaut de paiement. Les données étant limitées, nous avons concentré notre analyse par scénario des risques climatiques au portefeuille de financement de projets, car l'emplacement des actifs sous-jacents est bien connu.

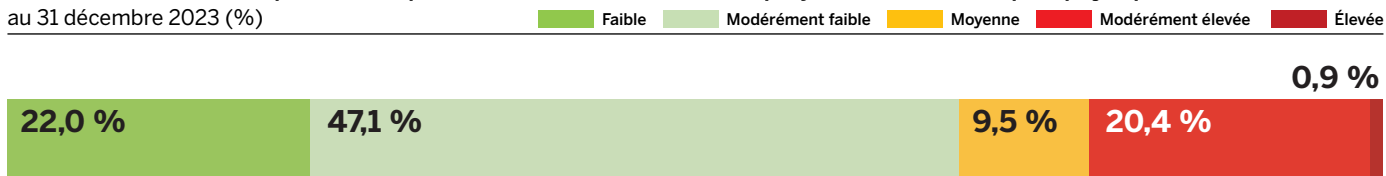
L'évaluation des incidences se base en outre sur le risque pays moyen ainsi que l'effet moyen sur le risque de défaut, selon le degré de risque physique; l'exposition au risque physique associé aux phénomènes extrêmes peut ainsi ne pas être reflétée.

Conclusions

En juin 2023, le portefeuille de financement de projets d'EDC représentait 22 % du portefeuille de financement total de la Société ainsi que 11 % de son exposition totale. Selon le scénario *basé sur les politiques actuelles*, le risque physique associé au portefeuille de financement de projets (juin 2023) à l'horizon 2050 ferait augmenter de 9 % les pertes attendues du portefeuille sur la durée des expositions et ferait augmenter la demande de capital de 10 %.

Carte de densité de l'exposition du portefeuille de financement de projets d'EDC aux risques physiques

au 31 décembre 2023 (%)



Les évaluations de l'exposition aux risques physiques se concentrent sur le portefeuille de financement de projets, car les données d'EDC indiquent l'emplacement des activités.

En travaillant à améliorer sa capacité d'analyse par scénario pour mieux comprendre l'exposition au risque et la gestion des risques climatiques, nous avons relevé des mesures que nous pourrions prendre à la lumière des constats de 2023.

Il y aurait entre autres l'élaboration d'un cadre pour mieux comprendre l'exposition aux risques physiques que posent les changements climatiques.

Nous continuerons à faire évoluer notre approche d'analyse par scénario climatique par portefeuille pour refléter les nouvelles exigences réglementaires, en combinant l'analyse ascendante des débiteurs avec la perspective descendante actuelle, et en évaluant l'incidence sur les prévisions des

expositions du portefeuille. À mesure que nous peaufinons notre compréhension des incidences potentielles des risques climatiques sur nos portefeuilles et notre stratégie pour 2030, nous continuerons d'intégrer les résultats de notre analyse par scénario climatique dans la gestion des risques, la planification financière et la stratégie.



Gestion du risque

La résilience de nos activités dépend de notre capacité à gérer l'incidence actuelle et future des changements climatiques. Pour cela, il nous faudra intégrer nos processus d'évaluation des occasions et des risques climatiques à nos processus d'entreprise, et adapter notre stratégie et notre processus de planification financière en conséquence.

Notre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux comporte des politiques, des procédures et des positions assurant une évaluation rigoureuse des transactions sur les plans environnementaux et sociaux. C'est dans ce cadre que nous avons adopté et mis en œuvre les [Principes de l'Équateur](#) et les [Approches communes de l'OCDE concernant le devoir de diligence environnementale et sociale](#). Nous appliquons aussi les [Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale de la Société financière internationale](#) en tant que cadre principal pour le contrôle préalable et l'analyse comparative des projets.

Détection et évaluation des risques climatiques

La détection et l'évaluation des risques climatiques font partie de notre Cadre de gestion des risques d'entreprise et sont assujetties à notre processus d'évaluation des risques non liés au crédit. Notre [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#) donne de plus amples précisions sur nos efforts pour relever et évaluer les risques climatiques dans le cadre de ce processus. Il vise les relations avec les clients ainsi que les transactions, liées ou non à un projet, qu'examine l'Équipe des services consultatifs ESG.

Pour mener à bien le processus, nous employons notre outil « Comprendre les exigences liées au climat », lequel aide les gestionnaires de comptes à cerner les clients ou transactions qui sont considérés comme étant à forte intensité de carbone, ainsi qu'à expliquer nos priorités climatiques aux clients. À l'issue de notre examen de la gestion des risques environnementaux et sociaux, les clients et transactions signalés comme présentant des risques climatiques non liés au crédit font l'objet d'une évaluation de leur bilan climatique, qui passe notamment par l'évaluation du niveau de risque que présente le client et de sa disposition à améliorer son bilan avec notre aide. Nos conseillers peuvent ensuite recommander à l'entreprise de s'engager à améliorer son bilan et ses divulgations en matière de climat. Si le client potentiel refuse, EDC peut alors décider de ne pas mener à bien la transaction ou de cesser sa relation avec ce client.

Nous avons établi des paramètres clairs pour les transactions; par exemple, nous avons décidé de ne plus soutenir le secteur du charbon thermique (2019) ni le secteur international du pétrole et du gaz naturel (2023). Les précisions sur chacune de ces décisions sont données dans le Cadre de diligence raisonnable mentionné plus haut.

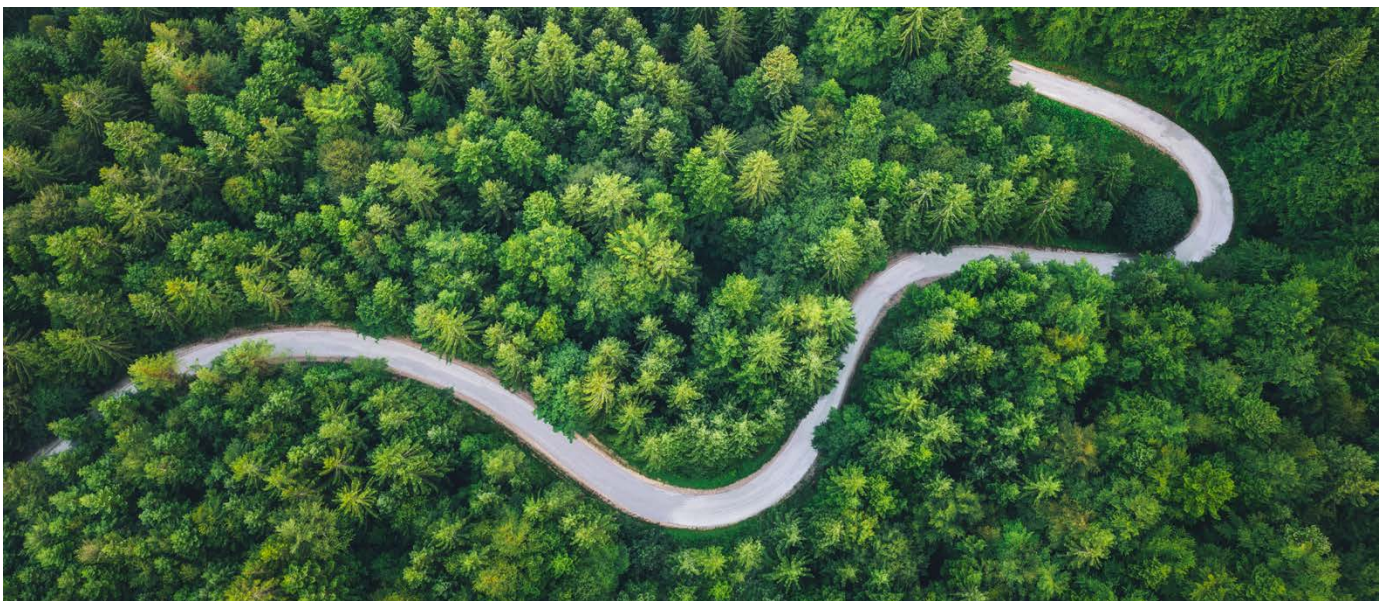
Gestion des risques climatiques

Une fois les risques liés aux changements climatiques relevés, nous déterminons quelle serait la meilleure façon de les gérer : les atténuer, les transférer, les accepter ou les contrôler. Nos gestionnaires financiers travaillent avec le Groupe de la gestion des risques à incorporer les mesures d'atténuation et le plan d'action dans leurs décisions de souscription. Selon la nature des risques climatiques cernés, les gestionnaires financiers peuvent prendre des mesures pour s'assurer que la souscription en tient compte. Par exemple, ils peuvent décider :

- de reconnaître et d'évaluer la hausse du risque que pose le refinancement;
- d'intégrer les dépenses d'investissement ou de fonctionnement prévues dans les modèles financiers;
- d'évaluer les répercussions sur la rentabilité et sur les coûts;
- d'évaluer les répercussions des risques stratégiques, opérationnels et de réputation connexes.

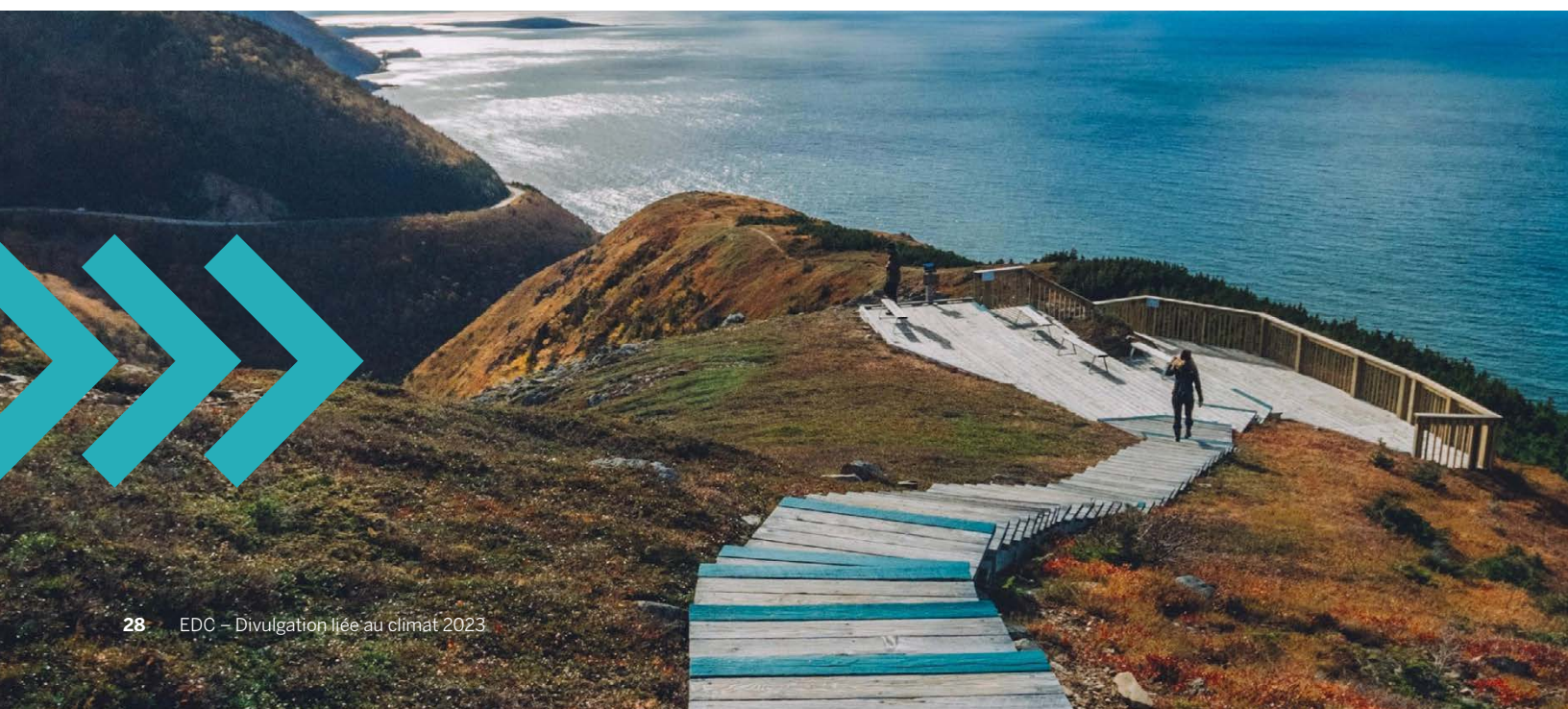
La gestion des risques climatiques est un domaine en évolution constante, puisque nous ajustons et perfectionnons nos processus visant à ce que nos décisions de crédit tiennent compte de ces risques.

Les risques climatiques sont intégrés à notre Taxonomie des risques dans la catégorie des risques stratégiques. À cette fin, le modèle des trois lignes de maîtrise vient établir les rôles et responsabilités en ce qui concerne la gestion de ces risques.



Trois lignes de maîtrise appliquées à la gestion des risques climatiques

Équipe	Responsabilité
Première ligne de maîtrise	
Développement des affaires et Souscription	Elle gère et surveille les risques, y compris ceux qui concernent des enjeux environnementaux, sociaux ou liés aux droits de la personne. Elle effectue des évaluations préalables qui signalent aux Services consultatifs ESG les risques environnementaux ou sociaux potentiels ou avérés.
Services consultatifs ESG	L'équipe repère, évalue, gère et surveille les enjeux et les risques environnementaux, sociaux ou liés aux droits de la personne, conformément aux exigences inscrites dans le Cadre de GRES, lequel comprend la Politique sur les changements climatiques, le Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques et les documents connexes. Elle transmet les dossiers qui requièrent plus de surveillance ou d'orientation à l'Équipe de la politique ESG et à la deuxième ligne de maîtrise.
Comité sur les relations et les transactions	Il se compose de membres des première et deuxième lignes de maîtrise, et agit à titre d'équipe de triage en amont pour les transactions et relations d'affaires dont le risque non lié au crédit est jugé de modéré à élevé. Il supervise les évaluations du risque et les recommandations, et en effectue un examen critique objectif.
Deuxième ligne de maîtrise	
Bureau de gestion des risques	Il donne l'approbation objective et finale aux cotes de risque (sauf exception).
Quantification des risques	L'équipe effectue l'analyse par scénario climatique et cerne les incidences potentielles sur les portefeuilles d'EDC.
Politique et recherche ESG	L'équipe produit, met en application et maintient le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES), lequel comprend la Politique sur les changements climatiques et le Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques. Elle guide les Services consultatifs ESG et l'Équipe du développement des affaires et de la souscription dans l'harmonisation du processus de contrôle préalable avec le Cadre de GRES.
Troisième ligne de maîtrise	
Audit interne	L'équipe effectue des audits périodiques pour s'assurer du respect des principes énoncés dans le Cadre de GRES ainsi que des normes, lignes directrices et procédures décrites dans les documents connexes. Elle fournit aux cadres supérieurs et au Conseil une assurance indépendante concernant l'efficacité des première et deuxième lignes de maîtrise, ainsi que de la gestion et du contrôle des risques. Elle donne aussi une assurance indépendante quant à la pleine mise en œuvre des politiques de GRES.



Indicateurs et cibles

À EDC, nous mesurons et encadrons notre performance au moyen d'indicateurs déterminés, et nous établissons des cibles claires pour éclairer nos décisions et suivre l'évolution de nos progrès.

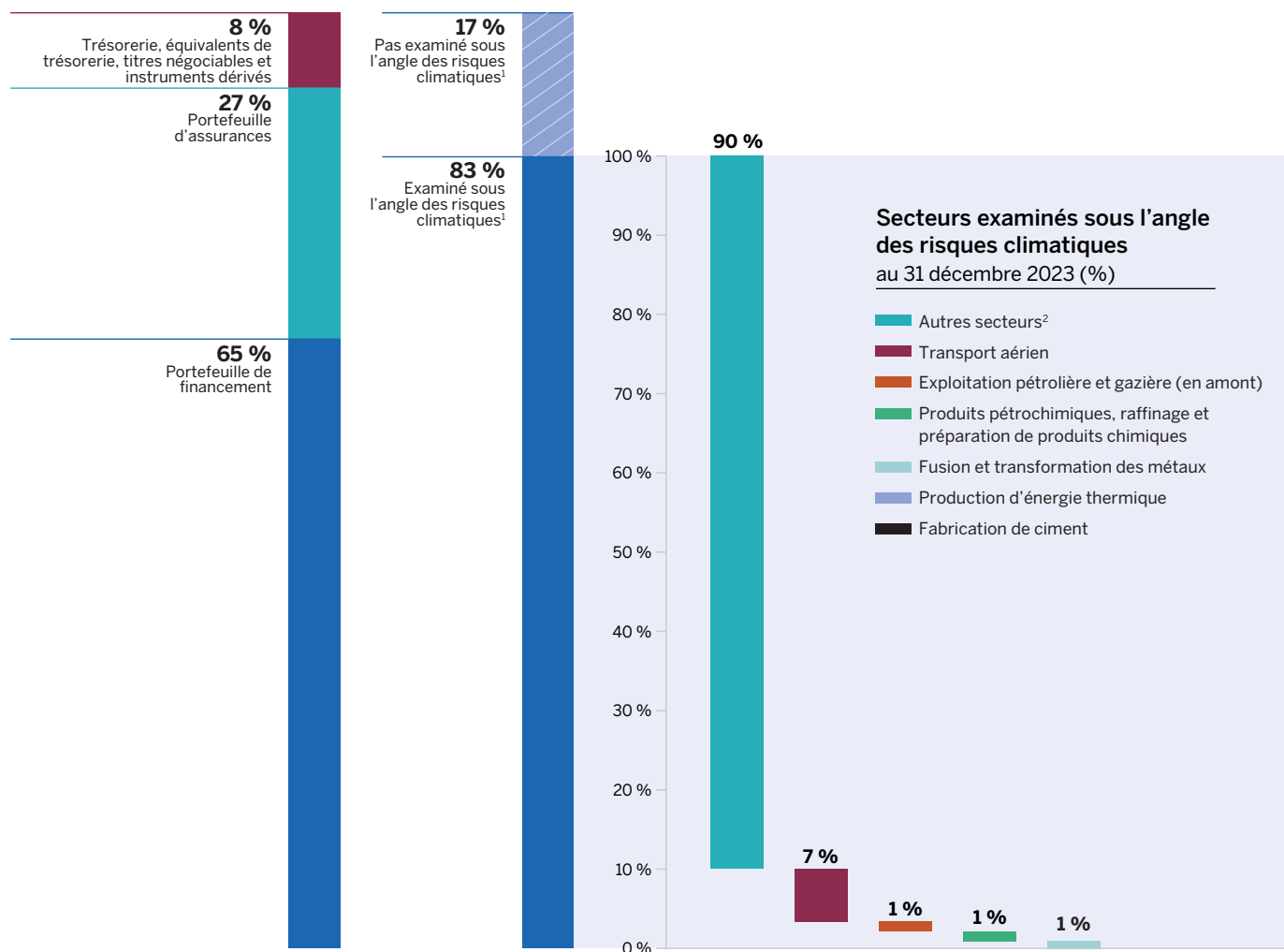
Il faut avoir une bonne idée, dans le détail, de notre empreinte carbone pour orienter notre stratégie de décarbonation. En 2023, cette empreinte était de 4 599 tonnes d'équivalent CO₂ en émissions non financées et de 24,8 mégatonnes d'équivalent CO₂ en émissions financées se rapportant au financement de nos portefeuilles de prêts commerciaux et de financement de projets. Les émissions financées (champ d'application 3, catégorie 15) représentent la plus grande source d'émissions de GES pour EDC. En 2023, notre portefeuille de financement représentait 65 % de l'ensemble de nos portefeuilles, dont 83 % se rapportaient à des secteurs « à incidence élevée » du point de vue du risque climatique.

Concentration du portefeuille d'EDC

au 31 décembre 2023 (%)

Portefeuille de financement d'EDC

au 31 décembre 2023 (%)



¹ L'exposition du portefeuille de financement, en ce qui a trait aux risques liés au climat, porte sur le financement structuré, le financement de projets et le financement des entreprises (au Canada et à l'international). La part qui n'est pas examinée concerne des expositions où l'intensité de carbone associée au financement ne peut pas être réellement déterminée, ou lorsque EDC n'a pas d'influence substantielle sur l'intensité de carbone associée aux transactions financées.

² Autres secteurs concernés : transport et entreposage; fabrication; services publics sobres en combustibles fossiles; exploitation minière et exploitation en carrière (à l'exclusion du pétrole et du gaz naturel); construction; biens immobiliers; finances et assurances; industrie de l'information et industrie culturelle; commerce de gros et de détail; administration publique; agriculture; activités de soutien à l'exploitation minière, pétrolière et gazière; autres services.

Émissions financées

En 2021, EDC a joint le [Partnership for Carbon Accounting Financials](#) (PCAF), un partenariat piloté par l'industrie pour faciliter la transparence et la responsabilisation au sein du secteur financier vis-à-vis de l'Accord de Paris. Nous nous sommes ainsi engagés à évaluer et à rapporter annuellement les émissions de GES associées à nos portefeuilles; 2023 est la deuxième année pour laquelle nous déclarons nos émissions financées des champs d'application 1 et 2 pour nos portefeuilles de prêts commerciaux et de financement de projets dans l'ensemble des secteurs, ainsi que les émissions en amont du champ d'application 3 associées aux secteurs de l'énergie et des mines, de même que les émissions en aval associées au secteur pétrogazier (en amont).

Les résultats de nos calculs concernant les émissions financées nous permettent de prendre des décisions davantage fondées

sur la science à l'échelle de nos portefeuilles et de nos transactions de manière à atteindre nos objectifs climatiques et à atténuer nos risques de transition associés aux changements climatiques. L'année 2023 nous aura aussi vus ériger les fondations pour la mesure et la surveillance des progrès d'EDC vers la carboneutralité. Nous avons continué d'affiner les méthodologies dans les secteurs que nous visons, le but étant de déclarer une plus grande proportion de nos émissions grâce à des données obtenues de sources externes. Pour produire les rapports, nous avons établi un tableau de bord interne automatisé qui améliore la fiabilité des calculs des émissions financées d'EDC et qui rend les résultats aisément disponibles.

Pour la suite des choses, nous allons continuer d'améliorer la transparence de nos divulgations en mesurant et en déclarant les émissions de GES associées à notre portefeuille de financement, conformément à la méthodologie du PCAF.

Plus précisément, nous comptons :

- élargir les mesures à d'autres catégories d'actifs au fur et à mesure que les directives du PCAF deviendront disponibles;
- continuer de rehausser nos cotes de qualité des données afin d'assurer la crédibilité et l'exactitude de ces données et de nos constats, et aussi pour mieux éclairer nos décisions en ce qui concerne nos portefeuilles et nos transactions;
- trouver des manières d'accroître la transparence concernant les émissions du champ d'application 3 pour les secteurs d'importance, comme le veut le PCAF, lorsque nous disposerons des données.

En outre, nous devons comprendre où se concentrent les risques majeurs associés à la transition, puis utiliser nos données pour amener un changement de comportements dans les secteurs (tant au sens géographique que sectoriel) jugés risqués.

Valeurs du portefeuille	Unité de mesure	2023	2022	2021
Portefeuille de prêts	Milliards de dollars canadiens	77,2	70,4	63,7
Couverture totale du portefeuille (financement des entreprises + financement de projets)	%	99,1	99,3	99,2
Couverture des données	%	100	100	100

Cibles relatives à nos portefeuilles

Depuis qu'elle a pris le pari en 2021 d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, EDC n'a cessé de peaufiner ses pratiques de gestion des risques liés au climat. L'année d'après, nous établissons ses deux cibles climatiques pour 2030 fondées sur la science pour le transport aérien et l'exploitation pétrolière et gazière (en amont). En outre, nous affinons sans cesse notre approche pour la mesure et le suivi de nos investissements dans le domaine du financement durable.

Bilan des cibles intermédiaires et progression en 2023

✓ Cible atteinte ➤ En voie d'être atteinte — Pas en voie d'être atteinte

Cible	Indicateur	Unité de mesure	Référence	2023	Progrès
D'ici 2023, réduire de 45 % (par rapport à 2018) le soutien financier que nous accordons aux six secteurs à plus forte intensité de carbone	Exposition	Milliards de dollars canadiens	22,4 (2018)	6,9	✓
Réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement lié au transport aérien d'ici 2030, par rapport à 2020	Intensité des émissions	Grammes de dioxyde de carbone (gCO ₂) par passager-kilomètre (km)	131,7 (2020)	141,6	— ¹
Réduire de 15 % la part du portefeuille de financement associée à la production pétrolière et gazière (en amont) d'ici 2030, par rapport à 2020	Volume de production lié aux prêts	Exajoule (EJ)	1,86 (2020)	1,17	➤
Réduire de 3 % la part de la production pétrolière au profit de la production gazière, par rapport à 2020	Combinaison technologique (part du pétrole par rapport au gaz)	Pourcentage	56,1 % correspondant au pétrole (2020)	7,2	➤
Atteindre 10 milliards de dollars en activités facilitées dans le secteur des technologies propres d'ici 2025	Exposition	Milliards de dollars canadiens	s.o.	12,2	✓

¹ L'exposition relative au transport aérien, un secteur à forte intensité d'émissions, s'est accrue en raison de paiements anticipés inattendus.

Cible climatique pour 2023

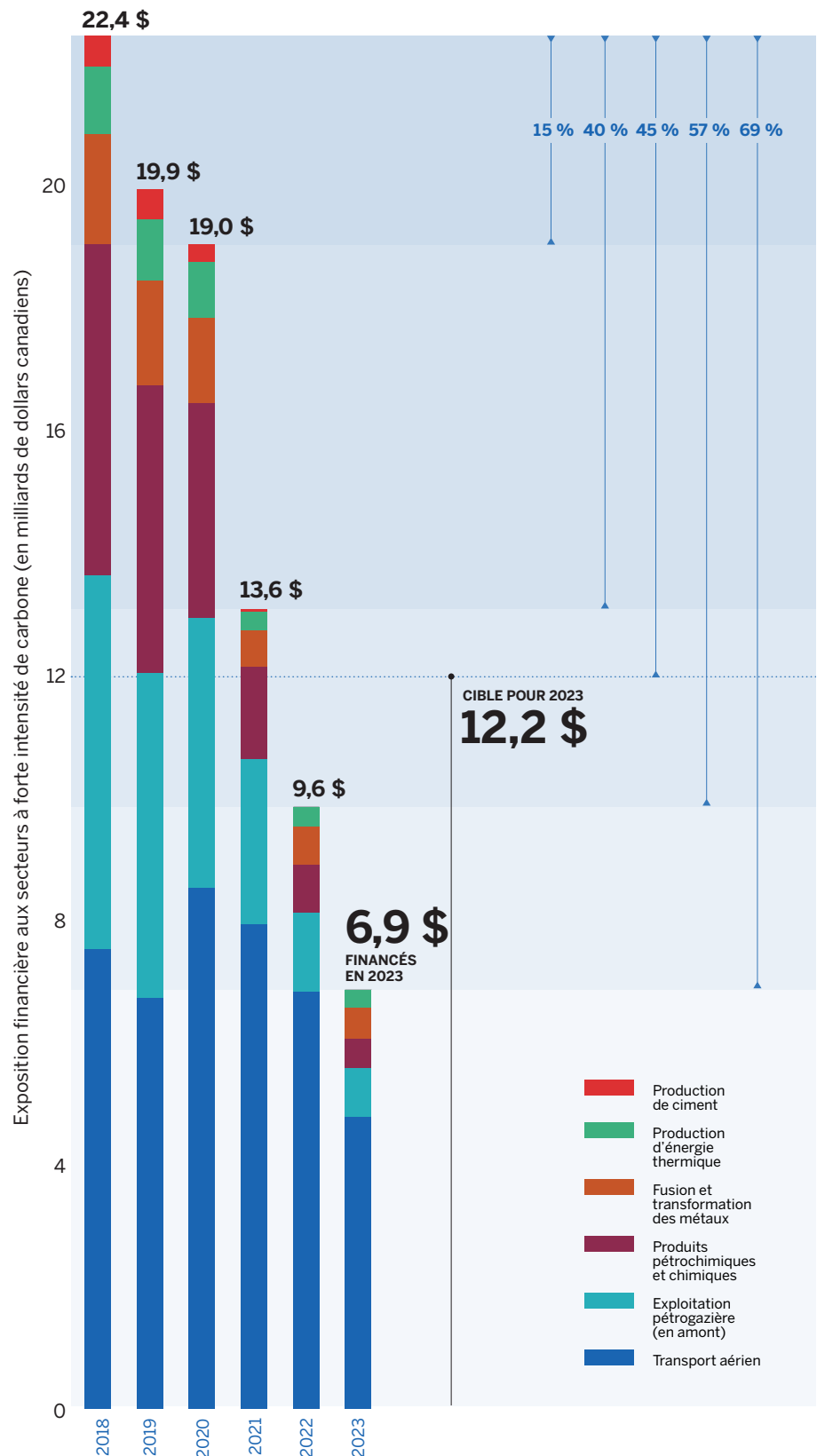
En plus de notre engagement à atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050, nous avons aussi établi une cible intermédiaire visant une réduction de 45 % de notre exposition à nos six secteurs les plus intenses en carbone d'ici 2023, par rapport à 2018. Établie en 2019 à l'origine, cette cible engageait EDC à une réduction de 15 %, mais elle a été revue une première fois en 2020 pour la faire passer à 40 %, puis encore une fois en 2022 pour l'amener à 45 %, au vu de notre dépassement de la cible initiale.

Nos six secteurs les plus intenses en carbone sont les suivants :

- Exploitation pétrogazière (en amont)
- Transport aérien
- Produits pétrochimiques; raffinage et préparation de produits chimiques
- Fusion et transformation des métaux
- Production d'énergie thermique
- Fabrication de ciment

À la fin de 2023, notre exposition à ces six secteurs était de 6,9 milliards de dollars, comparativement à 22,4 milliards en 2018. La cible a été atteinte et même dépassée : nous avons réduit notre exposition de 69 %. La réussite d'EDC pour cette première cible climatique est le résultat de la participation de l'ensemble de l'organisation, à tous les niveaux de la direction et pour toutes les activités. Le but initial de cette cible pour 2023 était de réduire l'exposition aux risques climatiques de nos portefeuilles. Cette cible étant atteinte, nous passons à une approche basée sur les incidences et la mobilisation qui permettra à EDC de continuer à gérer ses propres risques de portefeuille tout en soutenant les secteurs en transition.

Cible climatique pour 2023 – Progrès accomplis (chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change¹)



¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

Cibles sectorielles pour 2030 fondées sur la science

En 2022, EDC a établi des cibles sectorielles fondées sur la science pour 2023, à commencer par deux secteurs représentant une part importante de notre portefeuille de financement et des émissions associées : le transport aérien et l'exploitation pétrogazière (en amont). Ces cibles cadrent avec la méthode du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris (PACTA) pour les banques.

Elles définissent la transition requise dans chaque secteur d'ici 2030 afin d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Le calcul de nos progrès par rapport aux cibles a été automatisé en 2023 et est présenté sous forme visuelle au moyen d'un tableau de bord, ce qui permet d'accroître la transparence et la compréhension de ces cibles dans l'organisation ainsi que d'atténuer le risque opérationnel qui peut se poser lorsque les calculs et la gestion de documents se font manuellement.

Pour de plus amples renseignements sur notre méthode d'établissement de cibles, voir le supplément technique inclus dans notre [Mise à jour de 2022 sur la carboneutralité](#).

Transport aérien

Cible : Réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement lié au transport aérien d'ici 2030, par rapport à 2020.

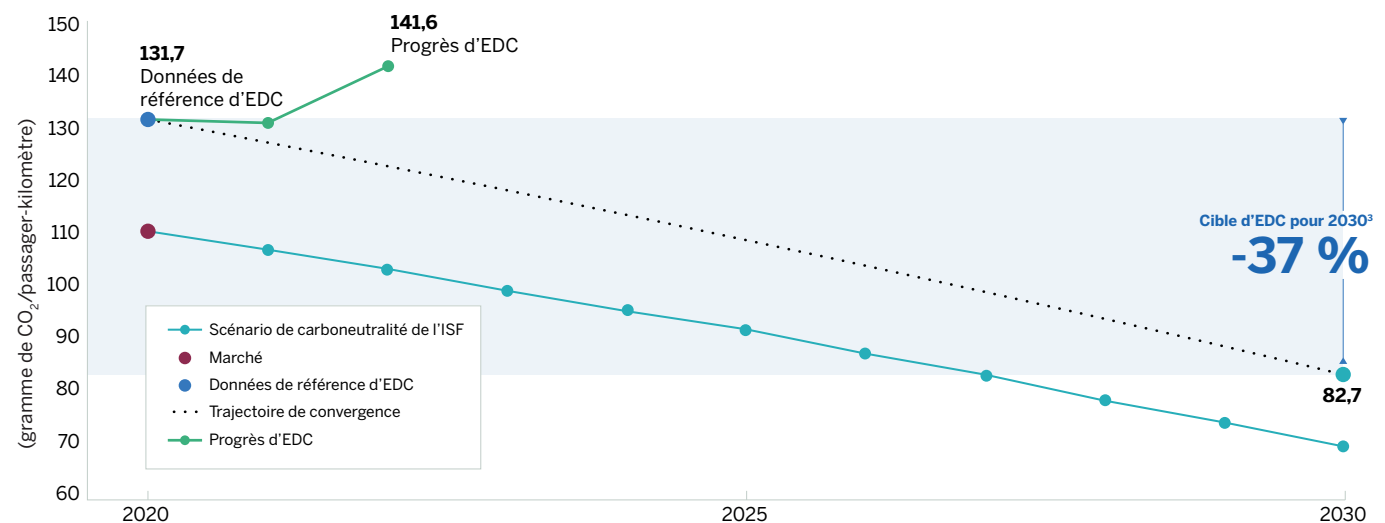
En 2023, l'intensité des émissions associées à notre portefeuille dans le secteur de l'aviation était de 141,6 gCO₂/passager-kilomètre, ce qui représente une hausse de 7,5 % de l'intensité des émissions du portefeuille par rapport à 2020. Ce chiffre est supérieur d'environ 20 % aux projections de la trajectoire de convergence (118,06 g de CO₂ par passager-kilomètre). L'exposition relative au transport aérien, un secteur à forte intensité d'émissions, s'est accrue en raison de paiements anticipés inattendus¹.

Nous travaillons avec nos clients, les exportateurs canadiens et nos partenaires afin de comprendre ce que nous pouvons faire pour appuyer leurs efforts de décarbonation. Nous savons bien que même si la cible elle-même s'applique au secteur du transport aérien, il faut qu'une collaboration se noue dans la chaîne de valeur tout entière si l'on veut réaliser de réelles avancées par rapport à la cible. En 2023, nous nous sommes concentrés sur l'élaboration d'un plan stratégique à court et à moyen terme qui nous permettra de dégager des retombées claires et tangibles en faveur de la transition dans le secteur aéronautique au Canada. Dans le cadre de nos démarches pour apprendre de nos clients et des experts

de l'industrie, nous nous instruisons auprès d'un organisme sans but lucratif sur les nouvelles méthodologies et les nouveaux scénarios pour l'établissement de cibles fondées sur la science.

À court terme, nous visons à faciliter les exportations canadiennes du secteur de l'aéronautique qui entraînent des gains d'efficacité énergétique tout en saisissant des occasions à long terme d'accroître l'approvisionnement en carburants d'aviation durables et la mise au point de nouvelles technologies de propulsion offrant des solutions de rechange sobres en carbone aux carburants d'aviation traditionnels.

Transport aérien – Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030²



¹ La cible n'est « pas en voie d'être atteinte » notamment en raison du retrait – c'est-à-dire la fin des paiements en 2023 – des prêts présentant une faible intensité d'émissions. Il faut comprendre que la cible est sous forme de ratio d'intensité, et que ce ratio fluctue en fonction de l'évolution de l'intensité dans le temps. Des facteurs externes et exogènes interviennent aussi, comme le fait que les carburants écologiques et autres technologies de réduction des émissions destinés au secteur de l'aviation n'aient pas encore atteint un volume commercial.

² Les projections ont été établies sur la base des données relatives aux actifs de 2021 et du portefeuille de prêts de l'exercice 2022. Les progrès accomplis peuvent varier en fonction de l'évolution des données relatives aux émissions des entreprises.

³ Le scénario de carboneutralité de l'ISF a été utilisé pour établir la cible d'EDC pour 2030 et prévoir la trajectoire de convergence après 2030.

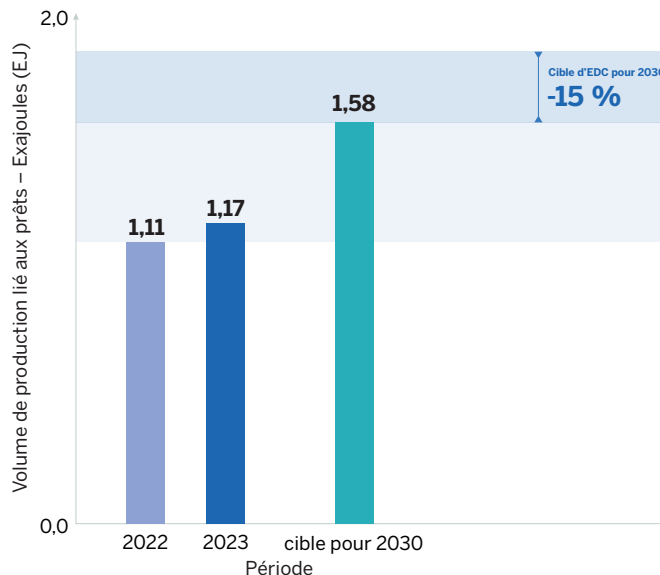
Secteur pétrogazier (en amont)

Cible : Réduire de 15 % la part du portefeuille de financement associée à la production pétrogazière (en amont) d'ici 2030, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel dans notre portefeuille de financement d'ici 2030, par rapport à 2020.

En 2023, nous sommes restés sur la bonne voie pour atteindre notre cible climatique pour 2030 en ce qui concerne la production pétrogazière (en amont). Le volume de production lié aux prêts du portefeuille de ce secteur était de 1,17 exajoule, ce qui représente une baisse de 37 % par rapport à 2020.

Notre intention, pour arrimer notre portefeuille dans le secteur pétrogazier (en amont) à notre démarche de décarbonation, est de mobiliser les clients nationaux conformément à la Déclaration de Glasgow. Nous les aiderons à développer de nouvelles sources de revenus sobres en carbone et à réduire leur empreinte opérationnelle grâce à des solutions technologiques (p. ex., captage, utilisation et stockage du carbone, et captage du méthane).

Pétrole et gaz naturel (en amont) – Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030



Cibles de financement durable

Technologies propres

Cible : Atteindre 10 milliards de dollars d'activités facilitées dans le secteur des technologies propres en 2025.

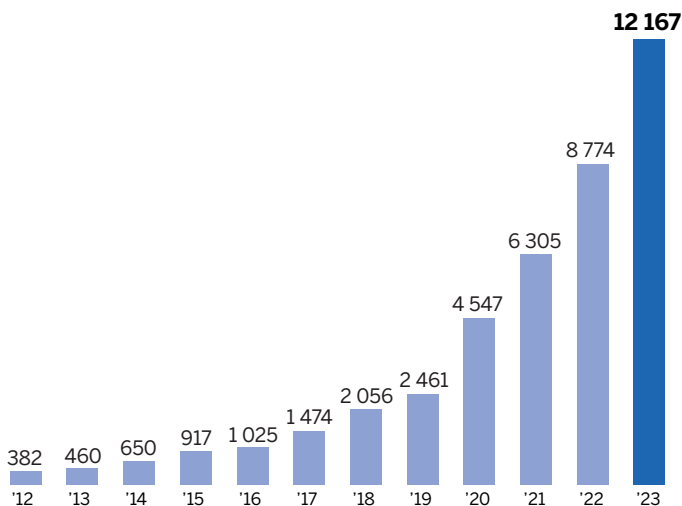
En 2023, nous avons soutenu 444 entreprises de technologies propres, ce qui a permis d'atteindre 12,2 milliards de dollars en activités facilitées. À titre comparatif, nous avons facilité des activités d'une valeur de 8,8 milliards de dollars et servi 392 entreprises en 2022. La conclusion de plusieurs grosses transactions dans le secteur des énergies renouvelables nous a permis de non seulement atteindre, mais même de dépasser notre cible de 10 milliards de dollars plus tôt que prévu.

En lançant notre [Cadre de financement durable](#) en 2023, nous nous sommes dotés de critères bien définis pour établir d'autres cibles et objectifs en matière de financement durable et ainsi mieux orienter nos efforts et nous donner les moyens d'atteindre nos cibles. Par exemple, nous utilisons des indicateurs comme le ratio de l'exposition à des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique par rapport à l'exposition totale afin de mieux surveiller et communiquer nos progrès vers notre objectif de carboneutralité à l'horizon 2050.

Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres

au 31 décembre 2023

(en millions de dollars canadiens)



Financement de l'action climatique dans les pays en développement

En 2023, EDC a fourni 397,5 millions de dollars en financement lié au climat pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, principalement en appuyant des transactions sobres en carbone ou résilientes aux changements climatiques dans les pays en développement.

Cibles liées à nos activités d'exploitation

Cibles : Réduire de 32 % nos émissions des champs d'application 1 et 2 et les émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2030, par rapport à 2019.

Continuer d'acheter et de procéder au retrait des crédits carbone et des certificats d'énergie renouvelable afin de compenser nos émissions d'exploitation.

Atteindre l'objectif de carboneutralité pour nos émissions des champs d'application 1 et 2 et nos émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2050.

En 2023, nos émissions d'exploitation des champs d'application 1 et 2 et du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires étaient de 2 408 t d'éq. CO₂, pour une intensité carbonique de 1,30 t éq. CO₂ par pied carré, comparativement à 1,42 t éq. CO₂ en 2022 pour nos émissions des champs d'application 1 et 2. Nos émissions d'exploitation ont augmenté de 87 % par rapport à l'année précédente, vu la hausse des déplacements découlant de la levée des restrictions en fin d'année, mais nous sommes tout de même parvenus à réaliser 25 % de réduction des émissions par rapport à notre année de référence (2019). Nous avons procédé à l'achat de 2 222 t éq. CO₂ en crédits carbone ainsi que 7 231 MWh en certificats d'énergie renouvelable pour compenser nos émissions d'exploitation.

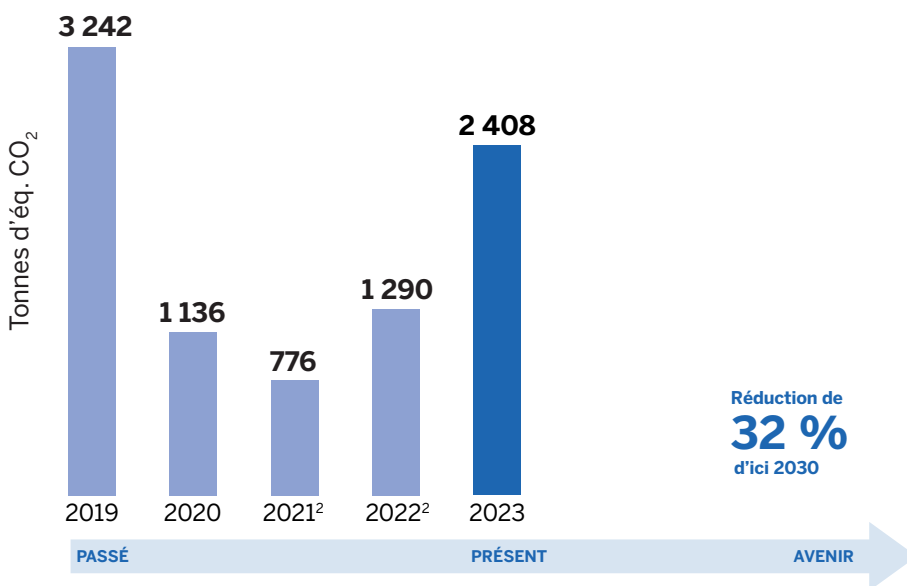
En 2023, nous nous sommes efforcés de mobiliser les parties prenantes internes et externes en mettant sur pied un groupe de travail transfonctionnel pour chacun des deux principaux volets de notre cible : les émissions de notre siège social et celles liées aux voyages d'affaires.

Pour honorer notre engagement à réduire les émissions de notre siège social, nous

avons effectué une vérification de l'usage d'énergie afin de trouver de nouvelles manières de générer des gains d'efficacité et de réduire durablement les émissions de notre immeuble. Les constats du rapport de vérification nous ont servis à élaborer notre feuille de route préliminaire de réduction des émissions. Le groupe de travail a aussi veillé à s'entendre avec le gestionnaire et propriétaire de l'immeuble au sujet des engagements, des cibles et des initiatives de réduction des émissions avant de terminer la feuille de route.

En ce qui concerne les émissions liées aux voyages d'affaires, EDC a mené un projet pilote d'allocation d'un budget carbone pour les déplacements. Ce budget, qui est calculé en fonction de notre trajectoire par rapport à nos cibles, est réparti selon les besoins de chaque équipe sur le plan des déplacements annuels. C'est là une solution qui nous permet de garder le contrôle sur nos émissions liées aux voyages d'affaires tout en laissant à nos équipes la liberté de prendre des décisions en fonction de leur « budget carbone ». Nous ferons le point sur ce projet pilote en 2024 et discuterons de sa possible application à l'ensemble des équipes.

Émissions liées à nos activités – Cible pour 2030¹



Cibles intermédiaires pour la réduction des émissions d'exploitation d'EDC

- Réduction cible des émissions absolues
- Objectif à court terme à l'horizon 2030
- Établies à l'aide des méthodes de l'initiative Science Based Targets (SBTi)
- Harmonisation avec les critères de la SBTi
- S'appliquent à toutes les émissions d'EDC des champs d'application 1 et 2 ainsi qu'à ses émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires

¹ Les « émissions liées à nos activités » correspondent au total des émissions des champs d'application 1 et 2, et des émissions du champ d'application 3 liées aux voyages d'affaires.

² Les émissions de GES de 2022 et 2021 ont été recalculées pour tenir compte de changements méthodologiques.

Annexe

Index du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

À EDC, nous comptons faire état de nos progrès dans l'application des recommandations du GIFCC. Voici une grille mettant en correspondance les recommandations et l'endroit où nous en traitons.

Divulgations recommandées	Page de référence
Gouvernance : Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.	Pages 10 et 11
a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le conseil d'administration.	Page 10
b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	Pages 10 et 11
Stratégie : Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces renseignements sont importants.	Pages 12 à 26
a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation.	Page 24
b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Pages 12 à 23
c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios liés aux changements climatiques, par exemple le scénario de réduction de 2 °C ou plus.	Pages 25 et 26
Gestion du risque : Présenter la façon dont l'organisation repère, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	Pages 27 et 28
a) Description des processus de repérage et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	Page 27
b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	Pages 27 et 28
c) Description de la façon dont les processus de repérage, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation.	Nous tâcherons de divulguer ces renseignements dans nos prochains rapports.
Indicateurs et cibles : Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants.	Pages 29 à 34
a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques.	Pages 29 à 34, 36 à 38
b) Description des émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant.	Pages 34, 36 à 38
c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles.	Pages 29 à 34, 36

Notre bilan climatique – Mesure et suivi

Catégorie	Indicateur	Catégorie	Unité de mesure	2023	2022	2021
Émissions de GES liées à nos activités d'exploitation ¹	Émissions du champ d'application 1	Consommation de gaz naturel et de combustible	Tonnes d'équivalent CO ₂	423,7	493,3	431,3
	Émissions du champ d'application 2 (en fonction de l'emplacement)	Consommation d'électricité	Tonnes d'équivalent CO ₂	186,1	175,3	206,7
	Émissions du champ d'application 3	Autres	Tonnes d'équivalent CO ₂	3 989,5	1 572,5	1 165,2
	Émissions des champs d'application 1 et 2 (en fonction de l'emplacement) et du champ d'application 3	Total des émissions de GES	Tonnes d'équivalent CO ₂	4 599,3	2 241,1	1 803,2
	Intensité des émissions		Tonnes d'équivalent CO ₂ /pied carré	1,30	1,42	1,36
			Tonnes d'équivalent CO ₂ /employé	2,29	1,11	0,93
Émissions de GES financées ^{2,3}	Champs d'application 1 et 2 (tous les secteurs)	Prêts commerciaux	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	11,2	13,0	15,4
	Champ d'application 3 – en amont (secteurs de l'énergie et des mines)	Prêts commerciaux	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	8,0	2,0	2,0
	Champ d'application 3 – en aval (secteur pétrolier et gazier en amont)	Prêts commerciaux	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	2,4	1,3	4,3
	Champs d'application 1 et 2 (tous les secteurs)	Financement de projets	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	2,6	3,7	5,1
	Champ d'application 3 – en amont (secteurs de l'énergie et des mines)	Financement de projets	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	0,6	0,2	0,5
Cibles climatiques pour 2030	Transport aérien : Émissions par passager-kilomètre ⁴		Grammes d'équivalent CO ₂ /kilomètre	141,6	130,6	–
	Transport aérien : Pourcentage de réduction des émissions par passager-kilomètre (par rapport à 2020) ⁴		%	-7,5 %	0,8 %	–
	Exploitation pétrogazière (en amont) : volume de production lié aux prêts		Exajoule (EJ)	1,17	1,11	–
	Exploitation pétrogazière (en amont) : réduction du volume de production lié aux prêts (par rapport à 2020)		%	37 %	40 %	–
	Exploitation pétrogazière (en amont) : part de la production liée au pétrole		%	50,2 %	42,9 %	–
	Exploitation pétrogazière (en amont) : réduction de la part du pétrole au profit du gaz naturel		%	7,2 %	13,1 %	–

¹ Les émissions de GES de 2022 et 2021 ont été recalculées pour tenir compte de changements méthodologiques. La nouvelle méthodologie repose notamment sur des hypothèses plus précises, comme l'inclusion du combustible utilisé par la génératrice auxiliaire dans les émissions du champ d'application 1, le recalcul de la part du siège social utilisé par EDC et l'adoption de facteurs d'émission actualisés.

² EDC calcule ses émissions financées (PCAF) à l'aide des émissions déclarées et des émissions estimées. Pour les émissions déclarées, EDC s'appuie sur les émissions divulguées par l'intermédiaire de S&P. Pour les émissions estimées, EDC s'appuie sur a) les moyennes d'émissions par secteur (classification GICS) fournies par S&P pour les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 (en amont) et pour les émissions du champ d'application 3 (en aval); b) les facteurs d'émissions du PCAF pour les émissions des champs d'applications 1, 2 et 3 (en amont); et c) une méthodologie interne utilisant la corrélation statistique pour calculer les émissions moyennes, qui sont extrapolées pour le reste du portefeuille pour les émissions du champ d'application 3 (en aval). Les variations sur douze mois en ce qui concerne les émissions du champ d'application 3 sont sans doute attribuables à un décalage dans les données communiquées, ce qui a une incidence sur les calculs de la moyenne.

³ La méthode du PCAF ne couvre pas tous les secteurs (codes SCIAN) faisant partie des portefeuilles d'EDC. Lorsqu'un secteur n'est pas couvert, EDC utilise une autre méthodologie qui mise sur les données d'émissions de S&P pour obtenir les renseignements manquants et effectuer le calcul.

⁴ L'exposition relative au transport aérien, un secteur à forte intensité d'émissions, s'est accrue en raison de paiements anticipés inattendus.

Notre bilan climatique – Mesure et suivi

Catégorie	Indicateur	Catégorie	Unité de mesure	2023	2022	2021
Risques de transition	Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone ^{5,6}		Milliards de dollars	6,9	9,6	13,6
	Réduction de l'exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone ⁶		%	69 %	57 %	39 %
Risques physiques	Voir les cartes de densité à la section sur la gestion des risques		s.o.			
Déploiement du capital	Obligations vertes souscrites	Financement	Milliards de dollars	2,4	2,4	2,4
	Valeur des activités facilitées dans le secteur des technologies propres		Milliards de dollars	12,2	8,8	6,3
	Clients des solutions financières dans le secteur des technologies propres		Nombre	444	392	324
	Financement de l'action climatique dans les pays en développement ⁷		Millions de dollars	397,5	256,2	84,9
Autres	Certificats d'énergie renouvelable ⁸		MWh	7 231	7 409	–
	Crédits carbone achetés ⁸		Tonnes d'équivalent CO ₂	2 222	1 133	–

⁵ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

⁶ À EDC, un secteur à forte intensité de carbone s'entend d'un secteur dont les installations industrielles émettent en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (eq. CO₂) par an au Canada, d'après les données sur les émissions de GES du champ d'application 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'après les rapports annuels des grandes compagnies aériennes canadiennes. Ce chiffre (500 kt eq. CO₂/an) a été choisi comme seuil pour cerner les secteurs prioritaires en matière d'intensité carbonique; il ne sera toutefois pas utilisé pour déterminer si une transaction en particulier est visée ou non par notre cible de réduction. Pour le moment, c'est le processus décrit ci-dessus pour cerner les secteurs à forte intensité de carbone qui détermine si une transaction est visée ou non. Le contrôle préalable de la transaction en ce qui concerne les changements climatiques est effectué conformément au Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC.

⁷ « Financement de l'action climatique » s'entend d'un financement local, national ou transnational qui vise à soutenir des mesures d'atténuation ou d'adaptation liées aux changements climatiques, selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris. Le financement climatique total consenti par EDC pour la période de rapport est converti en dollars canadiens calculés selon le taux de change en vigueur à la fin de l'année.

⁸ En raison des ajustements rétrospectifs des émissions d'exploitation, les crédits carbone et les certificats d'énergie renouvelable pour 2022 ne correspondent plus aux émissions déclarées. Voir GRI 305 dans l'Index du contenu des normes GRI pour en savoir plus sur la méthode de calcul.

Émissions de GES liées à nos activités, par catégories¹

Catégorie de GES et indicateur		Source d'émissions	2023	2022	2021
Champ d'application 1 (t d'éq. CO ₂)		Utilisation de gaz naturel et de carburant (siège social)	423,7	493,3	431,3
Champ d'application 2 (t d'éq. CO ₂)		Électricité (siège social)	186,1	175,3	206,7
Champs d'application 1 et 2 (t d'éq. CO ₂)			609,8	668,6	638,0
Champ d'application 3 (t d'éq. CO ₂)	Catégorie 1 : Biens et services achetés	Approvisionnement – Siège social	533,5	104,9	233,9
	Catégorie 3 : Combustibles et autres types de consommation énergétique	Électricité (émissions du puits au réservoir)	251,7	239,8	236,1
		Gaz naturel (émissions du puits au réservoir)	79,9	85,3	76,3
		Diesel (émissions du puits au réservoir)	1,9	–	–
	Catégorie 5 : Déchets générés dans le cadre de nos activités d'exploitation	Déchets (siège social) ²	21,2	19,7	2,8
		Déchets (bureaux régionaux)	4,4	4,1	0,6
	Catégorie 6 : Voyages d'affaires	Vol long-courrier (> 3 700 km) – sans forçage radiatif	1 217,6	394,1	119,1
		Vol court-courrier (< 3 700 km) – sans forçage radiatif	423,3	150,1	12,0
		Déplacements en train	14,9	7,9	0,1
		Séjours à l'hôtel	55,1	25,2	1,2
		Véhicules des employés	77,1	38,5	3,8
		Locations de voiture	10,4	5,9	1,8
	Catégorie 7 : Navettage des employés	Navettage des employés ³	344,0	154,4	147,5
	Catégorie 8 : Actifs loués (en amont)	Électricité (bureaux régionaux)	166,2	147,2	158,0
		Électricité (représentations à l'étranger)	598,0	20,9	13,5
		Gaz naturel (bureaux régionaux)	21,4	115,3	102,7
		Gaz naturel (représentations à l'étranger)	105,0	2,7	1,7
	Catégorie 13 : Actifs loués (en aval)	Électricité – Bureaux sous-loués (siège social)	19,8	15,1	17,8
		Gaz naturel – Bureaux sous-loués (siège social)	44,1	41,4	36,4
Champ d'application 3 (t d'éq. CO ₂)			3 989,5	1 572,5	1 165,2
Champs d'application 1, 2 et 3 (t d'éq. CO ₂)			4 599,3	2 241,1	1 803,2

¹ Les émissions de GES de 2022 et 2021 ont été recalculées pour tenir compte de changements méthodologiques. La nouvelle méthodologie repose notamment sur des hypothèses plus précises, comme l'inclusion du combustible utilisé par la génératrice auxiliaire dans les émissions du champ d'application 1, le recalcul de la part du siège social utilisé par EDC et l'adoption de facteurs d'émission actualisés.

² Comprend les émissions liées à la consommation de papier.

³ L'augmentation des émissions liées au navettage des employés entre 2022 et 2023 est attribuable à la mise à jour de notre politique sur le travail hybride, entrée en vigueur en 2023.

Avis général de non-responsabilité et renseignements concernant les déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent rapport constituent des « déclarations prospectives » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, notamment ceux sur notre stratégie, nos plans, notre rendement financier et opérationnel futur, et les hypothèses portant sur des situations n'ayant pas encore eu lieu. Fondamentalement, ces énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations d'EDC divergent grandement de ce qu'ils laissent entendre. À noter que les hypothèses d'EDC pourraient ne pas se réaliser et que la conjoncture économique fait planer une certaine incertitude sur celles-ci, bien qu'elles aient été jugées raisonnables au moment de leur formulation. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier aveuglément aux déclarations prospectives.

L'information de nature prospective contiendra typiquement des mots et expressions qui renvoient à l'avenir, par exemple des verbes comme prévoir, croire, estimer, s'attendre à, planifier ou compter ou des noms comme objectif, cible, prévision, projet, stratégie ou perspective. Ces données prospectives servent à vous aider à comprendre le point de vue de la direction (qui pourrait changer) sur les objectifs et incidences au chapitre de l'économie, de l'environnement, de la société et de la gouvernance; elles pourraient ne pas se prêter à tout autre usage.

EDC pourrait ne pas être en mesure de prévoir et de faire des prévisions avec exactitude en raison de nombreux facteurs, dont plusieurs qui échappent à son contrôle. Ces facteurs comprennent notamment la disponibilité de données exhaustives et de haute qualité, les tendances économiques et du marché, les changements dans les lois canadiennes et internationales applicables, le fait que la participation active et continue des parties prenantes est requise, l'élaboration et le déploiement de nouvelles méthodes et technologies de production, et la capacité d'EDC à déployer les ressources nécessaires à l'interne pour offrir à ses clients d'autres services relatifs aux principes ESG, entre autres événements ou conditions imprévus.

D'importants éléments de risque pourraient influencer sur les déclarations prospectives dans le présent rapport. Pensons par exemple aux attentes, estimations, projections et hypothèses concernant la capacité d'EDC à mettre en œuvre certaines stratégies et initiatives, notamment en ce qui concerne ses cibles d'émissions et de financement durable, ses analyses de scénarios, ses stratégies d'atténuation des risques et les ajustements

apportés à la gestion des risques d'entreprise; la disponibilité des technologies de décarbonation et les investissements qui seront faits dans celles-ci; les retombées des investissements prévus et existants; la croissance économique à l'échelle nord-américaine et planétaire; la législation, la réglementation et les politiques applicables; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre dans le respect des échéanciers et des devis prévus, ainsi que la disponibilité et le coût des services, les besoins en capital et les avancées technologiques réalisées par des tiers. Le lecteur doit être conscient que les énumérations que nous venons de faire ne sont pas exhaustives. Il est aussi bon de se référer au [rapport annuel intégré d'EDC](#) ainsi qu'à son formulaire de renseignement annuel le plus récent sur le site Web de la Société afin d'y consulter la description des grands éléments de risque et les principales hypothèses qui s'appliquent ici.

Exemples de données prospectives dans ce rapport : Nos points de vue concernant notre capacité à prendre en charge les risques et occasions liés aux changements climatiques; les mesures que nous planifions pour gérer les effets du climat sur nos activités d'exploitation; nos attentes quant à la mesure dans laquelle le financement durable et les technologies propres nous aideront à atteindre nos objectifs climatiques.

Exemples des grands risques pouvant mener à d'autres résultats : Risque que nos stratégies changent, soient inefficaces ou aient des conséquences inattendues; risque que les gouvernements changent leur philosophie concernant les stratégies de décarbonation; risque que nos estimations et prévisions, ou que les données qui les sous-tendent, soient inexactes; risque lié à la réglementation et exacerbation des délais ou de la charge réglementaires; risque de faire les frais du terrorisme, d'un sabotage, d'un blocus, de troubles civils, d'un acte de militantisme sociopolitique ou de l'éclosion d'une maladie (p. ex., comme la pandémie de COVID-19); risques relatifs à l'arrivée et à l'utilisation d'une nouvelle technologie ou à l'absence des technologies nécessaires pour parvenir à nos buts; risque de publicité négative quant à notre prise en charge de questions climatiques; risque de perturbations dans nos activités et autres risques relatifs au développement et à l'exploitation.

Exemples d'hypothèses que nous avançons : La poursuite par les gouvernements de leurs stratégies de décarbonation; notre capacité à mener à bien nos stratégies; notre capacité, et la capacité de nos sous-traitants, à respecter les exigences réglementaires actuelles et futures concernant par exemple l'environnement ou la sécurité, ainsi qu'à

obtenir et conserver les approbations réglementaires requises; notre capacité à mobiliser les fonds nécessaires pour financer les dépenses d'exploitation et mettre en œuvre les changements qu'il faut afin d'atteindre nos objectifs climatiques; la disponibilité ou l'élaboration des technologies nécessaires pour atteindre nos objectifs climatiques.

Le présent document peut contenir, ou incorporer par renvoi, des renseignements publics ou sur un tiers (notamment dans des hyperliens vers des sites Web) dans le but unique de faciliter la tâche au lecteur. EDC n'a pas vérifié, approuvé, détenu, contrôlé ou avalisé de tels renseignements. Le lecteur consulte tout lien vers un site Web de tiers contenu dans le présent document à ses propres risques et sous réserve des modalités de tels sites Web.

Le présent document ne se veut pas un conseil juridique, réglementaire, financier ou professionnel de quelque nature que ce soit et ne doit pas être interprété comme tel. Il ne constitue ni une offre de vente, ni une invitation à la vente, ni une sollicitation de souscription ou d'offre d'achat, ni une recommandation d'aucun titre de placement. Aucun élément du présent document ne peut servir de base pour quelque contrat ou engagement que ce soit ni n'a été approuvé par aucun organisme de réglementation en la matière. Aucune personne ne doit se fier à ces renseignements ou prendre ou s'abstenir de prendre toute mesure en s'appuyant sur ceux-ci. Il convient plutôt d'obtenir les conseils requis auprès d'un professionnel ou toute autre assistance, au besoin, concernant les renseignements fournis dans le présent document.

Le présent rapport est fourni à titre informatif uniquement et peut être modifié sans préavis. EDC ne fait aucune représentation, garantie ou assurance de quelque nature, de manière expresse ou tacite, dans le présent document concernant l'exactitude, le degré d'actualité, l'exhaustivité, l'omission, la fiabilité, la légalité, la qualité ou la pertinence pour quelque raison que ce soit. Le lecteur est le seul responsable de l'utilisation, à ses propres risques, des renseignements contenus dans le présent document, et EDC ne peut être tenue responsable des pertes ou dommages découlant de l'utilisation du présent document ou des renseignements qu'il contient. EDC n'a ni la responsabilité, ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser le contenu du présent document si les hypothèses ou les facteurs sous-jacents venaient à changer, ou d'informer le lecteur si les informations, opinions, projections, prévisions ou estimations énoncées aux présentes changent ou deviennent inexactes.

NOUS JOINDRE

Nous serions ravis de connaître vos impressions pour poursuivre le développement et l'amélioration de notre approche vis-à-vis des risques et occasions liés au climat. Pour nous envoyer vos commentaires ou questions sur le présent rapport, ou pour trouver davantage d'informations sur nos priorités en matière de climat, veuillez consulter notre [site Web](#).

1-800-229-0575
www.edc.ca/fr/contactez-nous

Exportation et développement Canada
150, rue Slater
Ottawa (ON) K1A 1K3
Canada

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2024. Tous droits réservés.

Canada

